

Bilan social des années 2009 et 2010



Pôle

Ressources Humaines

Avril 2011

Sommaire

Introduction	Page 1
Données - présentation générale	Page 2 à 4

1. Les emplois et les effectifs

Carte des emplois : ensemble des personnels	Page 5
Carte des emplois : Enseignants-chercheurs et enseignants	Page 6
Carte des emplois : Enseignants-chercheurs et enseignants - répartition par composante	Page 7 - 8
Carte des emplois : BIATOSS	Page 9
Carte des emplois : BIATOSS - répartition par filières et par catégories	Page 10
Carte des emplois : BIATOSS - répartition par composante et service	Page 11 - 12
Carte des emplois : BIATOSS - répartition - Services généraux	Page 13 - 14
Campagnes d'emplois 2009 et 2010	Page 15 - 16
Ensemble des personnels : effectifs physiques	Page 17
Enseignants titulaires : effectifs physiques et ETP	Page 18 - 19
Enseignants non-permanents : effectifs physiques et ETP	Page 20
Enseignants permanents et non-permanents : répartition par composante	Page 21 - 22
BIATOSS titulaires : effectifs physiques et ETP	Page 23 - 24
BIATOSS : effectifs : répartition des titulaires et contractuels par composante	Page 25 - 26
BIATOSS : effectifs : répartition des titulaires et contractuels - Pôles	Page 27 - 28
BIATOSS vacataires (Moniteurs bibliothèques, vacataires, contrats étudiants) : effectifs physiques et ETP	Page 29
Pyramide des âges des personnels titulaires au 01 décembre 2009	Page 30

Pyramide des âges des personnels titulaires au 01 décembre 2010	Page 31
Départs à la retraite : 2008 - 2009	Page 32
2009 - 2010	Page 33

2. Les carrières et les recrutements

Enseignants permanents : mouvements	Page 34
Avancement : Enseignants et BIATOSS	Page 35
Congés : CRCT pour les enseignants chercheurs, aménagements de service recherche pour les enseignants, congés de formation professionnelle BIATOSS	Page 36
BIATOSS titulaires : congés	Page 37
Recrutements d'enseignants-chercheurs et enseignants	Page 38 - 39
Concours ITRF :	
- Année 2009	Page 40
- Année 2010	Page 41

3. Les rémunérations et les primes

La masse salariale- synthèse	Page 42
Les dépenses en personnel sur budget Etat :	
- 2009	Page 43
- 2010	Page 44
Les dépenses en personnel sur budget Etablissement	Page 45
Les rémunérations	Page 46
Les différentes primes et indemnités	Page 47 à 49
Politique indemnitaire pour les enseignants-chercheurs et enseignants	Page 50

BIATOSS : indemnités et primes	Page 51 - 52
IATOSS : Nouvelle bonification indiciaire (NBI)- année 2009-2010	Page 53
Enseignants-chercheurs et enseignants : heures d'enseignement réalisées : - En 2009 - En 2010	Page 54 Page 55

4. La formation des personnels

Formation continue des IATOSS : synthèse pour 2009	Page 56
Formation continue des IATOSS : répartition des actions de formation par thèmes (1 et 2) année 2009	Pages 57 - 58
Formation continue des personnels de bibliothèque année 2009	Page 59
Missions des BIATOSS pour formation - année 2009	Page 60
Formation continue des IATOSS : synthèse pour 2010	Page 61
Formation continue des IATOSS : répartition des actions de formation par thèmes (1 et 2) année 2010	Page 62 - 63
Formation continue des personnels de bibliothèque année 2010	Page 64
Missions des BIATOSS pour formation - année 2010	Page 65

5. Les conditions de travail

Action sociale	Page 66
La médecine de prévention	Page 67
Les accidents du travail	Page 68

6. Les instances

Le Comité Hygiène et Sécurité (CHS)	Page 69
Le conseil d'administration restreint (CAR) et le conseil scientifique restreint (CSR)	Page 70
La Commission Consultative Paritaire à l'égard des Personnels Non titulaires (CCP ANT)	Page 71
La Commission paritaire d'établissement (CPE)	Page 72
le comité technique paritaire (CTP)	Page 73 - 74

7 - Les activités sportives et socioculturelles

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S.)	Page 75
Le Service « Art et Culture » (SUAC) et la vie universitaire	Page 76
L'amicale des personnels de l'Université (APUR)	Page 77

Les remerciements

Le glossaire



LE BILAN SOCIAL

- Le cadre réglementaire du bilan social est régi par la loi n° 77-769 du 12 juillet 1997 modifiée
- Avec la création des comités techniques paritaires dans les EPSCP du fait de la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, chaque année un bilan de la politique de gestion des ressources humaines doit être présenté au CTP. Le bilan social est le document de synthèse élaboré à cet effet.
- Véritable outil de pilotage, de dialogue social et de communication interne, le bilan social comporte, notamment, des données dans les domaines suivants :
 - l'emploi : emplois budgétaires et effectifs physiques,
 - la masse salariale, les rémunérations et primes,
 - la formation continue des personnels,
 - les conditions d'hygiène et de sécurité,
 - les relations professionnelles et/ou de vie sociale de l'établissement.
- Le bilan social concerne les personnels enseignants et enseignants-chercheurs qu'ils soient permanents ou non, les personnels IATOSS et de Bibliothèque titulaires et non titulaires. (Ne sont pas concernés les étudiants)
- Une précision est apportée quant à l'annualité des informations :
 - ° elles sont établies par référence à l'année civile, pour tous les éléments ayant une incidence financière
 - ° et par référence à l'année universitaire, et à titre exceptionnel à caractère pluriannuel dans certains cas, pour les données concernant les emplois et les effectifs

Ce bilan social comporte à la fois les données des années 2009 et 2010.

INTRODUCTION

L'Université de la Réunion : quelques chiffres

En nombre		2008-2009	2009-2010
Composantes et services communs	Unités de Formation et de Recherche UFR Droit et économie (DE) UFR Lettres et sciences humaines (LSH) UFR Sciences et technologie (ST) UFR Sciences de l'homme et de l'environnement (SHE) UFR Santé Départements d'université : Centre de formation des apprentis (CFA) et Institut Confucius	4	5
	Instituts ou écoles Institut d'administration des entreprises (IAE) Institut universitaire de technologie (IUT) Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Ecole supérieure d'ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI) Observatoire des sciences de l'Univers réunion (OSU-R)	0 5	2 5
	Services communs -Service commun de Documentation (SCD) -Service Commun de Médecine Préventive (SCMPPS) -Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) -Service universitaire de la Formation Permanente (SUFP) -Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIIO)	5	5

En nombre		2008-2009	2009-2010
Budget annuel de l'établissement			
Activité de recherche	Unités de recherche reconnues	17	17
	Unités Mixtes de recherche	4	4
	Pôles d'excellence	4	4
	-Environnement biologique et de la santé -Environnements Physiques terrestres -Recherche technologique et l'innovation technologique -Sciences humaines et sociales dans l'océan indien		
	Ecole doctorale	1	1
Patrimoine	Nombre de sites	6	6
	Surface bâtie totale (SHON)	102 389 m2	102 389 m2

En 2009 et en 2010, l'Université a connu la création de composantes :

- **L'Observatoire des sciences de l'univers Réunion (OSU-R)**, a été créé en tant qu'école interne, par arrêté ministériel du 19 mai 2009.
- **L'institut Confucius** a été créé sous forme de statut de département d'université selon l'article L713-1-1 du code de l'éducation, par délibération du conseil d'administration du 08 octobre 2010.
- **Le centre de formation des apprentis universitaires (CFA)**, a été créé sous forme de statut de département d'université selon l'article L713-1-1 du code de l'éducation, par délibération du conseil d'administration du 18 avril 2010.
- **L'UFR santé**, a été créée sous forme de statut de département d'université selon l'article L713-1-1 du code de l'éducation par délibération du conseil d'administration du 6 mai 2010.

En 2009 :

- **Le service facturier « dépenses »** a été créé au sein de l'Agence comptable.
- **Le Pôle Relations Extérieures Orientation et Formation pour l'Insertion Professionnelle (PROFIL)** a été créé à la rentrée universitaire 2010-2011, les personnels BIATOSS de l'IUFM ont été redéployés au sein des services de l'université compte tenu du transfert des charges opérées, principalement vers la Direction du Patrimoine.

L'évolution du nombre d'étudiants :

Nombre d'étudiants	Année 2008-2009	Année 2009-2010
UFR DE	3.252	3.560
UFR LSH	3.085	3.053
UFR ST	1.767	1.737
UFR SHE	800	870
IAE	492	511
IUT	605	608
IUFM	1.057	1.000
ESIROI	0	100
SUFP	252	220
Total	11.310	11.659

Le nombre d'étudiants progresse entre les deux années universitaires, principalement dans le cadre des formations délivrées par l'UFR Droit et Economie, l'UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement et l'Institut d'Administration des Entreprises.

L'ESIROI ouvre ses premières formations avec le département IDAI.



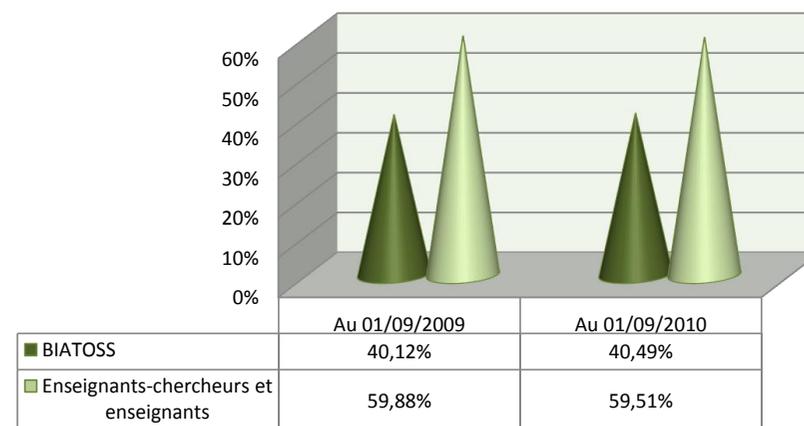
Les emplois et les effectifs

Carte des emplois : ensemble des personnels

	Au 01/09/2009	Au 01/09/2010
BIATOSS	342	346
Enseignants-chercheurs et enseignants *	510,5	508,5
TOTAL	852,5	854,5

* y compris les PAST, ATER, Lecteurs , doctorant contractuels et moniteurs

Répartition des emplois

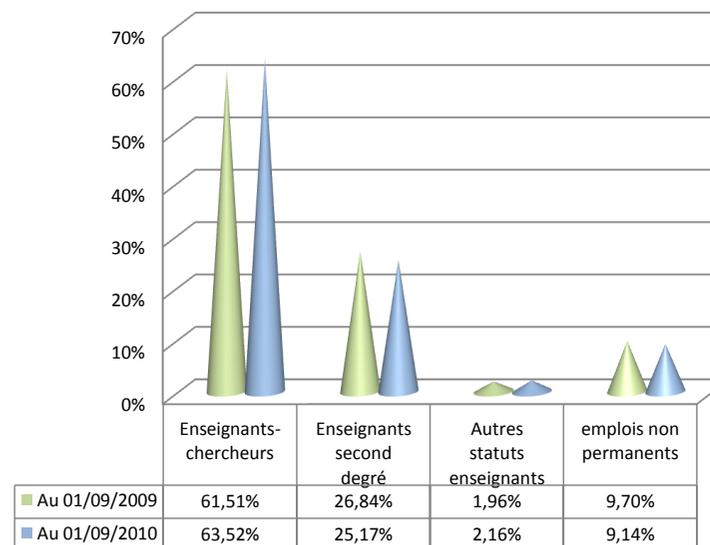


En 2009, comme en 2010, il n'y a pas eu de création d'emplois au niveau national. Seules des transformations d'emplois sont relevées. Les emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants représentent plus de 59% des emplois, les emplois BIATOSS représentent un peu plus de 40% de ces derniers.

CARTE DES EMPLOIS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS et ENSEIGNANTS

Par grade	Au 01/09/2009	Au 01/09/2010
PU PH		2
PR	83	85
MCF	231	236
Sous-total enseignants-chercheurs	314	323
PRAG	88	83
PRCE	48	44
PLP	1	1
Sous-total enseignants du 2nd degré	137	128
IPRI	2	2
PREC	8	9
Sous-total autres statuts 'enseignants'	10	11
Sous-total enseignants-chercheurs et enseignants permanents	461	462
PAST	5	5
ATER	17,5	14,5
<i>Moniteurs</i>	<i>21</i>	<i>15</i>
<i>Doctorants contractuels</i>	<i>5</i>	<i>11</i>
Lecteur	1	1
Sous-total -Non-permanents	49,5	46,5
Total enseignants-chercheurs et enseignants	510,5	508,5

Répartition des emplois



Entre 2009 et 2010 la proportion des emplois d'enseignants-chercheurs évolue à la hausse (+ 2%) par rapport à la totalité des emplois d'enseignants-chercheurs et enseignants, ce qui représente plus de 61% des emplois.

Les emplois d'enseignants du second degré ont évolué à la baisse pour permettre cette modification de la structure des emplois, ainsi que le nombre de crédits ATER (-3 en nombre entre 2009 et 2010).

En 2010, les contrats de doctorants contractuels débutent et remplacent les allocataires de recherche.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS - REPARTITION DES EMPLOIS PAR COMPOSANTE

Au 1er Septembre 2009

	PR	MCF	PRAG	PRCE	PLP	IPRI	PREC	ATER	LECT.	PAST	MONI	Doct. Cont.	TOTAL	%
UFR D & E	15	44	3	3				5		1	2		73	14,30%
UFR LSH	29	51	16	9				2	1	1	6	1	116	22,72%
UFR ST	24	71	13	1				5		1	10	4	129	25,27%
UFR SHE	4	15	7	3				3,5			2		34,5	6,76%
IAE	4	11	1					1		1			18	3,53%
IUT	2	15	10	4				1		1	1		34	6,66%
IUFM	3	19	35	26		2	8						93	18,22%
SUAPS			3	2									5	0,98%
SUFP													0	0,00%
ESIROI	2	5											7	1,37%
SERVICES GENERAUX					1								1	0,20%
TOTAL	83	231	88	48	1	2	8	17,5	1	5	21	5	510,5	100,00%
	16,26%	45,25%	17,24%	9,40%	0,20%	0,39%	1,57%	3,43%	0,20%	0,98%	4,11%	0,98%		
	314	137		10	18,5		31							
	61,51%	26,84%		1,96%	3,62%		6,07%							

Au 1er septembre 2009, les emplois :

- de maîtres de conférences représentent 45,25% des emplois, ceux de professeurs des universités 16,26%.

- parmi les emplois d'enseignants du second degré, ceux de PRAG sont majoritaires (17, 24%).

- et les ATER représentent en crédits (3,43%) des emplois. Des ATER peuvent également être recrutés sur emplois d'enseignants-chercheurs vacants.

La composante qui dispose du plus grand nombre d'emplois (25,27%) est l'UFR Santé et celle en ayant le moins est l'IAE (3,53%).

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS - REPARTITION DES EMPLOIS PAR COMPOSANTE

Au 1er Septembre 2010

	PUPH	PR	MCF	PRAG	PRCE	PLP	IPRI	PREC	ATER	LECT.	PAST	MONI	Doct. Cont.	TOTAL	%
UFR D & E		15	44	2	3				5		1	1	1	72	14,16%
UFR LSH		29	53	14	9				2	1	1	5	3	117	23,01%
UFR ST		23	71	13	1				3		1	7	5	124	24,39%
UFR SHE		4	18	7	3				2,5			2	1	37,5	7,37%
UFR SANTE	2	1	1											4	0,79%
IAE		4	11	3	2				1		1		1	23	4,52%
IUT		2	16	10	3				1		1			33	6,49%
IUFM		2	12	29	20		2	9						74	14,55%
SUAPS				4	2									6	1,18%
SUFP					1	1								2	0,39%
ESIROI		5	10											15	2,95%
SERVICES GENERAUX				1										1	0,20%
TOTAL	2	85	236	83	44	1	2	9	14,5	1	5	15	11	508,5	100,00%
	0,39%	16,72%	46,41%	16,32%	8,65%	0,20%	0,39%	1,77%	2,85%	0,20%	0,98%	2,95%	2,16%		
	2	321	128	11	15,5	31									
	0,39%	63,13%	25,17%	2,16%	3,05%	6,10%									

En 2010, on peut noter la création pour l'Université de deux emplois de PU-PH, suite à la création de l'UFR Santé. Les emplois de MCF (46,41%) restent majoritaires avec une légère progression par rapport à 2009 (+1,16%) :

- Ceux de PR incluant les PU PH, une progression par rapport à 2009 (+0,75%).

- Parallèlement les emplois d'enseignants du 2nd degré et ceux d'ATER diminuent entre 2009 et 2010.

Un redéploiement des emplois s'opère de l'UFR Santé et de l'IUFM, au profit d'emplois affectés à l'UFR Santé s'ouvre de l'ESIROI, de l'IAE et de l'UFR SHE notamment.

CARTE DES EMPLOIS : BIATOSS

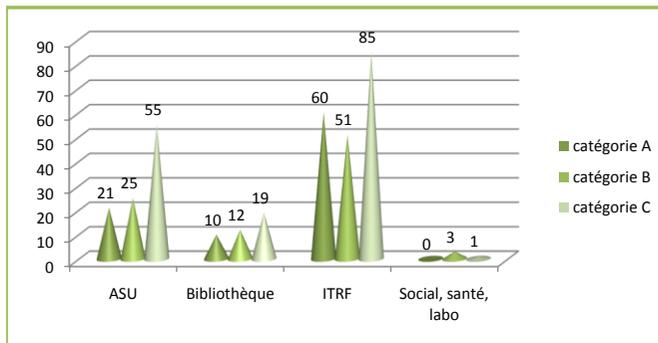
Catégorie	ASU	Au 01/09/2009		Au 01/09/2010	
A	Emplois fonctionnels (DGS, Agent comptable, AENESR)	5	1,46%	5	1,45%
A	ADAENES	16	4,68%	16	4,62%
B	SAENES	25	7,31%	25	7,23%
C	ADJENES	55	16,08%	50	14,45%
	Sous-total ASU	101	29,53%	96	27,75%
	BIBLIOTHEQUE				
A	CONSERV	5	1,46%	5	1,45%
A	BIB	5	1,46%	5	1,45%
B	BAS	8	2,34%	9	2,60%
B	ABIB	4	1,17%	4	1,16%
C	MAG	19	5,56%	19	5,49%
	Sous-total bibliothèque	41	11,99%	42	12,14%
	ITRF				
A	IGR	8	2,34%	11	3,18%
A	IGE	25	7,31%	25	7,23%
A	ASI	27	7,89%	28	8,09%
B	TECH	51	14,91%	55	15,90%
C	ADTRF	85	24,85%	85	24,57%
	Sous-total ITRF	196	57,31%	204	58,96%
	Personnels social, de santé, de laboratoire				
B	ASSIS.SOCIALE	1	0,29%	1	0,29%
B	INFIRMIERS	2	0,58%	2	0,58%
C	ADJOINT DE LABORATOIRE	1	0,29%	1	0,29%
	Sous-total personnels de santé	4	1,17%	4	1,16%
	TOTAL BIATOSS	342	100%	346	100%

- La structure des emplois BIATOSS est majoritairement représentée par:
- Ceux de la filière ITRF en légère progression entre 2009 et 2010 (+ 8 emplois).
 - Au détriment de ceux de l'ASU (- 5 emplois en catégorie C) soit en 2010, 27,7% des emplois.
 - Les emplois de la filière bibliothèque connaissant une légère progression (4,99% à 12,14%).

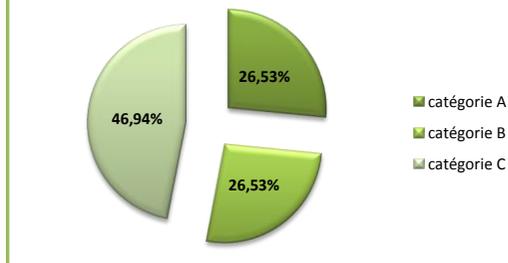
REPARTITION DES EMPLOIS BIATOSS PAR FILIERES ET CATEGORIES

AU 01 SEPTEMBRE 2009

Au 01/09/2009	catégorie A	catégorie B	catégorie C	Total	%
ASU	21	25	55	101	29,53%
Bibliothèque	10	12	19	41	11,99%
ITRF	60	51	85	196	57,31%
Social, santé, labo	0	3	1	4	1,17%
Total	91	91	160	342	
%	26,61%	26,61%	46,78%		



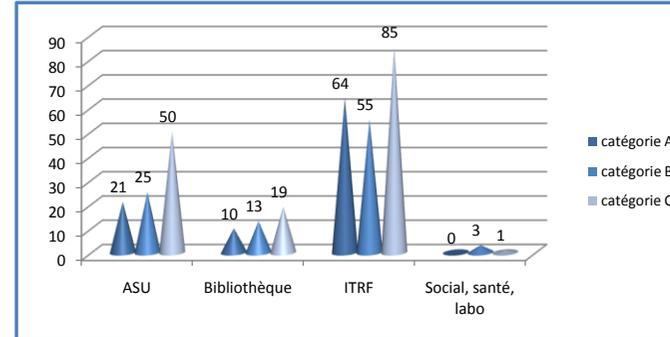
Au 01 septembre 2009
Répartition des emplois BIATOSS par catégories



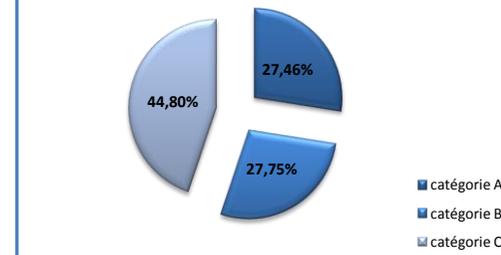
En 2009, les emplois de catégorie A et B représentent le même pourcentage soit 26,53% des emplois et ceux de catégorie C 46,94%.

AU 01 SEPTEMBRE 2010

Au 01/09/2010	catégorie A	catégorie B	catégorie C	Total	%
ASU	21	25	50	96	27,75%
Bibliothèque	10	13	19	42	12,14%
ITRF	64	55	85	204	58,96%
Social, santé, labo	0	3	1	4	1,16%
Total	95	96	155	346	
%	27,46%	27,75%	44,80%		



Au 01 septembre 2010
Répartition des emplois BIATOSS par catégories



En 2010, on constate une légère diminution du pourcentage des emplois de catégorie C (44,80%) au profit de ceux de catégorie B et A dont la répartition reste très équilibrée entre les deux catégories (27,46% catégorie A, et 27,75% en catégorie B).

BIATOSS -REPARTITION DES EMLPOIS PAR COMPOSANTE ET SERVICE

Au 31/12/2009															
	ASU			ITRF			BIBLIOTHEQUE			SANTE		LABO	TOTAL	%	
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C			
UFR D & E	1	3	8		5								17	4,97%	21,64%
UFR LSH		1	5	5	4	8							23	6,73%	
Fil délocalisées Tampon													0	0,00%	
UFR ST	1	1	4	7	10	5							28	8,19%	
UFR Santé													0	0,00%	
UFR SHE		1	2	2	1								6	1,75%	
IAE			2	1		2							5	1,46%	22,81%
IUFM	1	5	10	3	3	32						1	55	16,08%	
IUT		3	1	4	6	1							15	4,39%	
ESIROI	1	1		1									3	0,88%	
Institut													0	0,00%	
SERVICES GENERAUX	15	9	18	29	19	30							120	35,09%	
SUAPS		1				1							2	0,58%	20,47%
SUFP	1		2	2	1	3							9	2,63%	
PROFIL (dont SCAOIP)				4									4	1,17%	
SCMPPS				1	1	1					3		6	1,75%	
SCD	1		3	1	1	2	10	12	19				49	14,33%	
TOTAL	21	25	55	60	51	85	10	12	19	0	3	1	342		
	101			196			41			3		1			
	29,53%			57,31%			11,99%			0,88%		0,29%			

A la fin de l'année 2009, les emplois sont répartis:

- A hauteur de 35,09% dans les services généraux sur des fonctions support.
- A hauteur de 64,91% dans les composantes et services (16,08%), mais les mieux dotées étant l'IUFM avec une forte proportion d'emplois de catégorie C (16,08%) et le

BIATOSS - REPARTITION DES EMPLOIS PAR COMPOSANTE ET SERVICE

Au 01/09/2010

	ASU			ITRF			BIBLIOTHEQUE			SANTE		LABO	TOTAL	%	
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C			
UFR D & E	1	3	7		5	1							17	4,91%	23,41%
UFR LSH		2	5	5	4	7							23	6,65%	
Fil délocalisées Tampon		1	1										0	0,00%	
UFR ST	1	1	3	8	11	4						1	29	8,38%	
UFR santé			2	1		1							4	1,16%	
UFR SHE			2	3	3								8	2,31%	
IAE			1	1	1	2							5	1,45%	9,83%
IUFM		2	3	1	1	2							9	2,60%	
IUT		4	1	3	5	1							14	4,05%	
ESIROI	2			1	1	1							5	1,45%	44,51%
Institut		1											1	0,29%	
SERVICES GENERAUX	15	10	20	33	19	57							154	44,51%	
SUAPS					1	1							2	0,58%	21,68%
SUFP	1		2	2	2	2							9	2,60%	
PROFIL (dont SCAOIP)			1	4	1								6	1,73%	
SCMPPS				1	1	1					3		6	1,73%	
SCD	1		2	1	1	5	10	13	19				52	15,03%	
TOTAL	21	24	50	64	56	85	10	13	19	0	3	1	346		
	95			205			42			3		1			
	27,46%			59,25%			12,14%			0,87%		0,29%			

En 2010, les emplois sont répartis:

- A hauteur de 44,51% au sein des services généraux, suite au redéploiement des emplois de l'IUFM principalement vers la direction de patrimoine.
- Et 55,49% dans les composantes et services communs.

BIATOSS : REPARTITION DES EMPLOIS - Services Généraux

Au 1er SEPTEMBRE 2009

	ASU			ITRF			TOTAL %
	A	B	C	A	B	C	
DGS	1		1				2
Présidence - communication	1	1	1	2			5
Aide au pilotage	1		1	3			5
Ressources humaines	3	3	5	1	2		14
Affaires générales, jur. Commande publique	3				1		4
Agence comptable	1	1	5	1	1		9
Direction serv.financiers	2		1				3
Direction patrimoine		1		5	8	27	41
Recherche	1		2	1			4
DSI (dont CRI, TICE, CMM)				14	5	3	22
DASE+SUAC	1	1	4		1		7
DRI + cellule europe	1	2		1			4
TOTAL	15	9	20	28	18	30	120

En 2009, les emplois se répartissent au sein des services centraux à 30% au sein de la direction du patrimoine.

BIATOSS : REPARTITION DES EMPLOIS - Services Généraux

Au 1er SEPTEMBRE 2010

	ASU			ITRF			TOTAL
	A	B	C	A	B	C	
DGS	1		1				2
Présidence- communication	1		1	2			4
Aide au pilotage	1		1	3			5
Ressources humaines	4	2	4	2	1	1	14
Affaires générales, jur. commande publique	3				1	1	5
Agence comptable	1	2	6	1	1		11
Direction Serv. financiers	1	1	2		1		5
Dir. patrimoine, sécurité		1		6	8	53	68
Recherche	1	1		2	1		5
DSI (dont CRI, TICE, CMM)				17	5	2	24
DASE+ SUAC	1	1	4		1		7
DRI+Cellule Europe	1	2	1	1			5
TOTAL	15	10	20	34	19	57	155

Suite au redéploiement des emplois de l'IUFM, la Direction du Patrimoine connaît une progression du nombre de ses emplois en nombre (+ 27%).

Les agents de la Direction du Patrimoine sont en forte proportion des agents de catégorie C. Ces derniers sont affectés au fonctionnement des composantes, mais également de services d'intérêt général, notamment pour l'entretien des espaces verts.

RECAPITULATIF - CAMPAGNE D'EMPLOIS 2009

La campagne d'emplois 2009 ne comportait pas de dispositif de création d'emplois. L'établissement a procédé à la restitution de 4 crédits ATER (n°7400 ATER 3014, 7400 ATE 0344, 0200 ATE 0311 et 70 ATE 0374) et Il a obtenu en contrepartie les transformations, rehaussements suivants, au niveau BIATOSS et enseignants-chercheurs et enseignants.

EMPLOI D'ORIGINE		EMPLOI DEMANDE	
BIATOSS			
Listes d'Aptitude			
GRADE / DISCIPLINE	Composante d'origine	GRADE / DISCIPLINE	Composante demandée
TECH BAP J 25033 K	Services Centraux	ASI BAP J	Services Centraux
ASI 39544 H	UFR ST	IGE BAP B	UFR ST
ASI 61746 R	PPLS	IGE BAP G	PPLS
Changement de libellé d'un emploi d'AENESR			
AENESR 22404 C : Responsable des services adm. et tech. IUFM	IUFM	AENESR Directeur des Ressources Humaines	Services Centraux
Ré-haussements en emplois d'AENESR			
CASU 18025 T	Services Centraux	AENESR Affaires générales, juridiques et commande publique	Services Centraux
APAENES 40344	SCAOIP	AENESR	Services Centraux
Ré-haussements en emplois de catégorie A			
BIB 76795 Y	SCD	CONSERVATEUR	SCD
ADJA 39763 W	UFR SHE	ASI BAP J	UFR SHE
Changements de filière			
SASU 01735 L	UFR ST	TECH BAP J	UFR ST
TECH 64965 P BAP G	PPLS TAMPON	TECH BAP J	UFR SHE

EMPLOI D'ORIGINE		EMPLOI DEMANDE	
ENSEIGNANTS et ENSEIGNANTS-CHERCHEURS			
Restitution à l'université de La Réunion d'un emploi en surnombre			
GRADE/ N°/SECTION CNU ou DISCIPLINE	Composante d'origine	GRADE/ N°/SECTION CNU ou DISCIPLINE	Composante demandée
31 SURN	UFR ST	3100 PR	UFR ST
Transformation d'emplois d'enseignants			
PRAG 0048	IUFM	7000 PR	IUFM
PRCE 0011	IUFM	PRAG Physique-Chimie	IUT/GB
PRAG 0063	IUFM	2400 PR	UFR SHE
PRAG 0166	UFR LSH	2300 PR	UFR LSH
Ré-haussements d'emplois d'enseignants-chercheurs			
1100 MCF 0104	UFR LSH	1100 PR	UFR LSH
6400 ATER 0363	IUT	6500 MCF Sections 65(64) - Biologie cellulaire	IUT / GB
2500 ATER 0391 (Mathématiques)	UFR ST	2500 PR (Mathématiques)	UFR ST
6400 ATER 0373	UFR ST	6300 MCF (Electronique, Optronique et Systèmes)	UFR ST
7400 ATER 0358 (STAPS)	UFR SHE	7400 MCF (STAPS)	UFR SHE
Changements de disciplines d'emplois d'enseignants-chercheurs			
2500 MCF 0090 (Mathématiques)	UFR ST	2700 MCF (Informatique)	ESIROI/STIM
2500 MCF 0157 (Mathématiques)	UFR ST	6100 MCF (Génie Informatique, Automatique,	IUT/RT
6400 PR 0033 (Biochimie et biologie moléculaire)	UFR ST	6700 PR (Biologie des populations et écologie) Sections 67(68)	UFR ST
6700 MCF 0192 (Biologie des populations et écologie)	UFR ST	3200 MCF (Chimie organique, minérale, industrielle) Radiochimie	UFR ST / CYROI
7000 MCF 0154 (Sciences de l'éducation)	UFR LSH	2000 MCF (Anthropologie, ethnologie, préhistoire)	UFR LSH

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2010

Nature de l'emploi restitué	NATURE DU REPYRAMIDAGE	EMPLOIS OBTENUS		Composante/service de rattachement	Date d'effet
		Nature de l'emploi	Sections CNU		
ADT	LISTES D'APTITUDE	TECH	BAP J	UFR ST	01/01/2010
ADT		TECH	BAP J	IAE	
ASI		IGE	BAP J	IAE	
IGE		IGR	BAP J	Services Centraux	
ADJENES	CHANGEMENTS DE FILIERE (ASU ->ITRF)	ADT	BAP J	IAE	01/09/2010
ADJENES		ADT	BAP J	IUFM	
ADJENES		ADT	BAP J	IUFM	
ADJENES	REHAUSSEMENTS	TECH	BAP J	Services Centraux	
ADT		TECH	BAP J	SUFP	
TECH		ASI	BAP E	CRI	
TECH	CHANGEMENT DE BAP	TECH	BAP J	UFR SHE	
ADJENES	TRANSFORMATIONS CONJOINTES	TECH	BAP J	IUFM	
PRAG		TECH	BAP J	PROFIL	
PRCE	TRANSFORMATIONS	BAS		SCD	
PRAG		IGR		Mis à disposition du CYROI	
PRCE		PREC		IUFM	
MCF	CHAIRES D'EXCELLENCE	MCF (Chaire d'Excellence)/ CNRS	37	UFR ST	
MCF		MCF (Chaire d'Excellence)/ CIRAD	26 (67)	UFR ST	
PRCE	REHAUSSEMENT D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS	MCF	27	IUT	
PRCE		MCF	65	IUT	
PRAG		MCF	70	IUFM	
PRAG		PR	7	IUFM	
PRAG		PR	60	IUT	
ATER	REHAUSSEMENT DE CREDITS ATER	MCF (Chaire d'Excellence)/ CNRS	65	Mis à disposition du CRVOI	
ATER		IGE demandé: IGR obtenu		UFR SHE	
ATER		PR demandé: MCF obtenu	25	UFR ST	
ATER		MCF demandé: pas obtenu	74	UFR SHE	

En 2010, pour la **seconde année consécutive**,

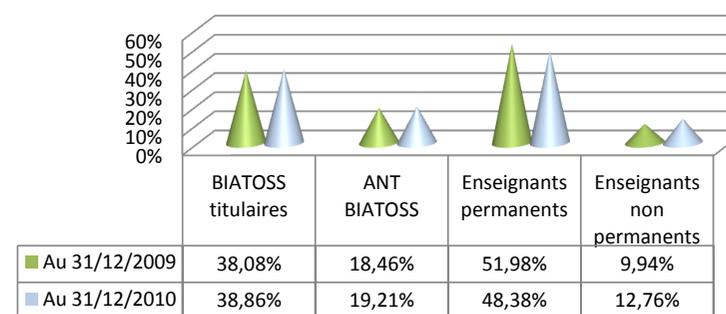
- l'**intégralité des demandes de transformation d'emplois de l'établissement**, éligibles dans le cadre la campagne et validées par le conseil d'administration, **a été satisfaite** ;
- l'établissement a obtenu, sur demande des composantes concernées, la **transformation de 5 emplois d'enseignants du 2nd degré en emplois de maîtres de conférences et même de professeurs** ;
- les listes d'aptitude des personnels ITRF (2 promotions en TECH, 1 en IGE et 1 en IGR) ont été satisfaites par **réhaussement des postes occupés par les promu(e)s sans grever le potentiel d'emplois vacants de l'établissement**. L'Université a d'obtenu la **1ère promotion IGR depuis sa création** ;
- alors que les transformations de crédits ATER ne rentraient pas dans le cadre de la campagne emplois, l'établissement a obtenu, sur demande des composantes concernées, la **transformation de 3 crédits ATER en emplois pérennes (2 MCF et 1 IGR)** sur les 4 propositions de l'établissement.

Le **surcoût global des rpyramidages assumé par le ministère en 2010 est de 67 428 euros**.

ENSEMBLE DES PERSONNELS : EFFECTIFS PHYSIQUES

En effectifs physiques		Au 31/12/2009	Au 31/12/2010
BIATOSS	TITULAIRES	318	335
	CONTRACTUELS*	189	205
	SOUS-TOTAL	507	540
ENSEIGNANTS- CHERCHEURS	PERMANENTS	434	417
	NON-PERMANENTS	83	110
ET ENSEIGNANTS	SOUS-TOTAL	517	527
TOTAL		1024	1067

Répartition des effectifs physiques



*Contractuels BIATOSS (y compris ANT sur conventions et hors contractuels étudiants ou vacances)

ENSEIGNANTS Titulaires : effectifs physiques et ETP

Au 31 décembre 2009								
CORPS	Effectifs		TOTAL	Quotité	ETP		TOTAL	%
	F	H	Effectifs		F	H	ETP	
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS								
Professeur des universités	10	65	75	100%	10	65	75	17,54%
	13,33%	86,67%						
Maitre de conférences		1	1	60%		0,6	0,6	
	1		1	80%	0,8		0,8	
	84	128	212	100%	84	128	212	49,57%
	39,62%	60,38%						
Total enseignants-chercheurs	95	194	289		94,8	193,6	288,4	67,43%
	32,87%	67,13%						
ENSEIGNANTS DU 2nd degré								
Professeurs agrégés	1	4	5	50%	0,5	2	2,5	
	1		1	80%	0,8		0,8	
			0	90%			0	
	31	54	85	100%	31	54	85	19,87%
<i>Sous-total PRAG</i>	33	58	91		32,3	56	88,3	20,65%
	36,26%	63,74%						
Professeurs certifiés	3	3	6	50%	1,5	1,5	3	
	20	19	39	100%	20	19	39	9,12%
<i>Sous-total PRCE</i>	23	22	45		21,5	20,5	42	9,82%
	51,11%	48,89%						
Total enseignants 2 nd Degré	56	80	136		53,8	76,5	130,3	30,47%
ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRÉ								
Professeurs des écoles	3	6	9	100%	3	6	9	
Total enseignants 1 ^{er} Degré	3	6	9		3	6	9	2,10%
	33,33%	66,67%						
AUTRES STATUTS								
IPRI et autre			0	100%			0	0,00%
TOTAL AUTRES STATUTS	0	0	0		0	0	0	
TOTAL effectifs/ETP	154	280	434		151,6	276,1	427,7	
%	35,48%	64,52%			35,45%	64,55%		

Au niveau de la représentation hommes/femmes :

- au niveau des enseignants-chercheurs globalement, les hommes sont largement majoritaires (67,13 %) des effectifs, ils représentent 86,67 % des professeurs d'Université et 60,38 % des maîtres de conférence,

- au niveau des enseignants du 2nd degré : les hommes restent majoritaires au niveau des professeurs agrégés (63,74 %), mais les femmes sont majoritaires au niveau des professeurs certifiés (51,11 %)

- au niveau des enseignants du 1^{er} degré affectés à l'Université : les hommes sont majoritaires (66,67 %)

Globalement et tous stauts d'enseignants-chercheurs et d'enseignants intervenant à l'Université en 2009, les hommes sont majoritaires (64,52 %) des effectifs ou personnes physiques.

ENSEIGNANTS Titulaires : effectifs physiques et ETP

Au 01 octobre 2010								
CORPS	Effectifs		TOTAL	Quotité	ETP		TOTAL	%
	F	H	Effectifs		F	H	ETP	
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS								
Professeur des universités	11	68	79	100%	11	68	79	19,01%
	13,92%	86,08%						
Maitre de conférences	1		1	80%	0,8		0,8	
	84	133	217	100%	84	133	217	52,23%
	39,17%	61,29%						
Total enseignants-chercheurs	96	201	297		95,8	201	296,8	71,43%
	32,32%	67,68%						
ENSEIGNANTS DU 2nd degré								
Professeurs agrégés	1	1	2	50%	0,5	0,5	1	
	1		1	80%	0,8		0,8	
		1	1	90%		0,9	0,9	
	27	52	79	100%	27	52	79	
<i>Sous-total PRAG</i>	29	54	83		28,3	53,4	81,7	19,66%
	34,94%	65,06%						
Professeurs certifiés	16	14	30	100%	16	14	30	
<i>Sous-total PRCE</i>	16	14	30		16	14	30	7,22%
	53,33%	46,67%						
Total enseignants 2nd degré	45	68	113		44,3	67,4	111,7	26,88%
	39,82%	60,18%						
ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRE								
Professeurs des écoles	2	5	7	100%	2	5	7	
Total enseignants 1er degré	2	5	7		2	5	7	1,68%
	28,57%	71,43%						
AUTRES STATUTS								
IPRI et autre			0	100%			0	
TOTAL AUTRES STATUTS	0	0	0		0	0	0	
TOTAL effectifs/ETP	143	274	417		142,1	273,4	415,5	
%	34,29%	65,71%			34,20%	65,80%		

Au niveau de la représentation hommes/femmes :

- **au niveau des enseignants-chercheurs** globalement, les hommes sont largement majoritaires (67,68 %) des effectifs, ils représentent 86,08 % des professeurs d'Université et 61,29 % des maîtres de conférence,

- **au niveau des enseignants du 2nd degré** : les hommes restent majoritaires au niveau des professeurs agrégés (65,06 %), mais les femmes sont majoritaires au niveau des professeurs certifiés (53,33 %)

- **au niveau des enseignants du 1^{er} degré affectés à l'Université** : les hommes sont majoritaires (71,43 %)

Globalement et tous stauts d'enseignants-chercheurs et d'enseignants intervenant à l'Université en 2009, les hommes sont majoritaires (65,71 %) des effectifs ou personnes physiques.

ENSEIGNANTS NON-PERMANENTS : effectifs physiques

Au 01 septembre 2009

Type de contrat	Quotité	Total	ETP
MCF - associé	50%	12	6,00
	100%		
ATER	50%	12	6
	100%	29	29
Lecteur	100%	1	1
Moniteur	100%	28	28
Professeur contractuel du 2 nd degré	50%		
	100%	1	1
Doctorants contractuels			
TOTAL		83	71

Année 2008-2009

Vacataires d'enseignement	968
---------------------------	-----

Au 01 octobre 2010

Type de contrat	Quotité	Total	ETP
MCF - associé	50%	13	6,50
	100%		
ATER	50%	13	6,5
	100%	34	34
Lecteur	100%	1	1
Moniteur	100%	16	16
Professeur contractuel du 2 nd degré	50%	12	6
	100%	11	11
Doctorants contractuels		10	10
TOTAL		110	91

Année 2009-2010

Vacataires d'enseignement	980
---------------------------	-----

ENSEIGNANTS PERMANENTS et NON-PERMANENTS : Répartition par composante

Au 31 décembre 2009

	FDE	FLSH	FST	FSHE	UFR SANTE	IUT	IUFM	IAE	ESIROI	AUTRES*	TOTAL
Permanents - Enseignants du Supérieur											
PR	10	28	24	4		2	2	3	2		75
MCF	40	45	67	13		14	20	11	4		214
<i>Sous-total</i>	50	73	91	17	0	16	22	14	6	0	289
Permanents - Enseignants du 2nd degré											
PRAG	3	17	13	7		8	37	1		3	89
PRCE	2	6	1	4		7	23			2	45
PLP	1									1	2
MAD											0
<i>Sous-total</i>	6	23	14	11	0	15	60	1	0	6	136
Permanents - Enseignants du 1er degré											
PREC							9				9
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	9
Permanents - Autres statuts											
IPRI											0
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL PERMANENTS	56	96	105	28	0	31	91	15	6	6	434
NON-PERMANENTS											
MCF-PAST	2	2	2			2		2	2		12
ATER	15	10	8	6		1		1			41
Contrats doctoraux											0
Lecteur		1									1
Moniteur	2	8	15	2		1					28
Autres							1				1
TOTAL NON-PERMANENTS	19	21	25	8	0	4	1	3	2	0	83
TOTAL	75	117	130	36	0	35	92	18	8	6	517

*Autres : CMM, SUAPS,.....

ENSEIGNANTS PERMANENTS et NON-PERMANENTS : Répartition par composante

Au 01 octobre 2010											
	FDE	FLSH	FST	FSHE	UFR SANTE	IUT	IUFM	IAE	ESIROI	AUTRES*	TOTAL
Permanents - Enseignants du Supérieur											
PR	13	29	22	4	1	1	1	3	5		79
MCF	36	50	66	17	1	17	11	11	9		218
<i>Sous-total</i>	49	79	88	21	2	18	12	14	14	0	297
Permanents - Enseignants du 2nd degré											
PRAG	3	15	11	7		8	27	2		5	78
PRCE	2	5	2	3		5	12	2		2	33
PLP	1									1	2
MAD											0
<i>Sous-total</i>	6	20	13	10	0	13	39	4	0	8	113
Permanents - Enseignants du 1er degré											
PREC							7				7
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
Permanents - Autres statuts											
IPRI											0
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL PERMANENTS	55	99	101	31	2	31	58	18	14	8	417
NON-PERMANENTS											
MCF-PAST	3	2	2			2		2	2		13
ATER	18	5	11	5	1	2	2	1	2		47
Contrats doctoraux	1	3	4	1				1			10
Lecteur		1									1
Moniteur	1	6	7	2							16
Autres	3		3	1		4	11	1			23
TOTAL NON-PERMANENTS	26	17	27	9	1	8	13	5	4	0	110
TOTAL	81	116	128	40	3	39	71	23	18	8	527

*Autres : CMM, SUAPS,.....

BIATOSS Titulaires : effectifs physiques et ETP

Au 31 décembre 2009							
CORPS	Effectifs		TOTAL	Quotité	ETP		Total ETP
	F	H			F	H	
PERSONNEL ASU							
SGEPEs		1	1	100%		1	1
S6ASU/CASU	2		2	100%	2		2
Agent comptable		1	1	100%		1	1
Emplois fonctionnels	50,00%	50,00%					
	9	6	15	100%	9	6	15
Attaché d'administration	1		1	80%	0,8		0,8
	62,50%	37,50%					
	1		1	90%	0,9		0,9
Secrétaire d'administration	13	9	22	100%	13	9	22
	60,87%	39,13%					
Adjoint administratif	42	5	47	100%	42	5	47
	89,36%	10,64%					
Sous total ASU	68	22	90		67,7	22	89,7
	75,56%	24,44%					
PERSONNEL DE LABORATOIRE							
Adjoint technique de Laboratoire		1	1	100%		1	1
Sous-total ADTL	0	1	0		0	1	1
PERSONNEL ITRF							
Ingénieur de Recherche	0	5	5	100%		5	5
	0,00%	100,00%					
Ingénieur d'études	10	13	23	100%	10	13	23
	43,48%	56,52%					
Assistant ingénieur	11	14	25	100%	11	14	25
	1		1	80%	0,8		0,8
	46,15%	53,85%					
Technicien	1		1	80%	0,8		0,8
	1		1	90%	0,9		0,9
	27	20	47	100%	27	20	47
	59,18%	40,82%					
Adjoint technique	1		1	80%	0,8		0,8
	36	47	83	100%	36	47	83
	44,05%	55,95%					
Sous-total ITRF	88	99	187		87,3	99	186,3
	47,06%	52,94%					
PERSONNEL MEDICO-SOCIAL							
Assistance sociale	1		1	100%	1		1
Infirmière	1		1	100%	1		1
	2	0	2		2	0	2
Sous-total MEDICO-SOCIAL	100,00%	0,00%					
PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES							
Conservateur	2	2	4	100%	2	2	4
Bibliothécaire	4		4	100%	4		4
	1		1	80%	0,8		0,8
Total cat A bibliothèque	77,78%	22,22%					
Bibliothécaire- Adjoint	2	5	7	100%	2	5	7
	1		1	80%	0,8		0,8
Assistant des bibliothèques	1	2	3	100%	1	2	3
Total cat B bibliothèque	36,36%	63,64%					
Magasinier	4	13	17	100%	4	13	17
	2		2	80%	1,6		1,6
Total cat C bibliothèque	31,58%	68,42%					
Sous-total bibliothèques	17	22	39		16,2	22	38,2
	43,59%	56,41%					
TOTAL effectifs/ETP	175	144	318		173,2	144	317,2
	55,03%	45,28%	100,00%				

Au niveau de la représentation hommes/femmes pour les BIATOSS

- **au niveau de l'ASU** : si au niveau des emplois fonctionnels la proportion hommes/femmes est équilibrée (50 %), toutes catégories confondues (A à C), les femmes sont majoritaires, avec une plus grande proportion en catégorie C (89,36 %) - au niveau global de l'ASU, les femmes représentent 75,56 % des effectifs ou personnes physiques

- **au niveau des personnels ITRF** : en 2009 les ingénieurs de recherche sont à 100 % de sexe masculin, en majorité au niveau des ingénieurs d'études (56,52 %) et des assistants ingénieurs (53,85 %) en catégorie B, les femmes sont majoritaires (59,18 %), et en catégorie C les hommes sont majoritaires (55,95 %)

Toutes catégories et corps confondus, dans la filière ITRF, les hommes représentent 52,94 % des effectifs physiques

- **au niveau des personnels de bibliothèque** : en catégorie A les femmes sont majoritaires (77,78 %), en catégorie B et C ce sont les hommes qui sont majoritairement présents en effectifs physiques

Les BIATOSS toutes filières confondues comportent une majorité de femmes en 2009 (55,03 %)

BIATOSS Titulaires : effectifs physiques et ETP

CORPS	Effectifs		TOTAL	Quotité	ETP		Total ETP
	F	H			F	H	
	PERSONNEL ASU						
SGEPEs	1	1	1	100%	1		1
AENESR	2		2	100%	2		2
Agent comptable		1	1	100%		1	1
Emplois fonctionnels	50,00%	50,00%					
Attaché d'administration	8	7	15	100%	8	7	15
	1		1	80%	0,8		0,8
	56,25%	43,75%					
Secrétaire d'administration	1		1	90%	0,9		0,9
	16	7	23	100%	16	7	23
	70,83%	29,17%					
Adjoint administratif	40	5	45	100%	40	5	45
	3		3	80%	2,4		2,4
	89,58%	10,42%					
Sous total ASU	71	21	92		67,7	21	88,7
	77,17%	22,83%					
PERSONNEL TOS							
Adjoint technique de Laboratoire		1	1	100%		1	1
Sous-total TOS	0	1	1		0	1	1
PERSONNEL ITRF							
Ingénieur de Recherche	1	9	10	100%	1	9	10
	10,00%	90,00%					
Ingénieur d'études	13	9	22	100%	13	9	22
	1	2	3	80%	0,8	1,6	2,4
	56,00%	44,00%					
Assistant ingénieur	10	16	26	100%	10	16	26
	38,46%	61,54%					
Technicien		1	1	50%		0,5	0,5
	2	2	4	80%	1,6	1,6	3,2
	31	18	49	100%	31	18	49
	61,11%	38,89%					
Adjoint technique	1		1	80%	0,8		0,8
	39	45	84	100%	39	45	84
	47,06%	52,94%					
Sous-total ITRF	98	102	200		97,2	100,7	197,9
	49,00%	51,00%					
PERSONNEL MEDICO-SOCIAL							
Assistance sociale	1		1	100%	1		1
Infirmière	1		1	100%	1		1
Sous-total MEDICO-SOCIAL	2	0	2		2	0	2
	100,00%						
PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES							
Conservateur	3	1	4	100%	3	1	4
Bibliothécaire	3		3	100%	3		3
	1		1	80%	0,8		0,8
Total cat A bibliothèque	87,50%	12,50%					
Bibliothécaire- Adjoint	3	5	8	100%	3	5	8
	1		1	80%	0,8		0,8
Assistant des bibliothèques	1	2	3	100%	1	2	3
	1		1	80%	0,8		0,8
Total cat B bibliothèque	46,15%	53,85%					
Magasinier	4	14	18	100%	4	14	18
	1		1	80%	0,8		0,8
Total cat C bibliothèque	26,32%	73,68%					
Sous-total bibliothèques	18	22	40		17,2	22	39,2
	45,00%	55,00%					
TOTAL effectifs/ETP	189	146	335		184,1	144,7	328,8
	56,42%	43,58%	100,00%				

Au niveau de la représentation hommes/femmes pour les BIATOSS :

- **au niveau de l'ASU** : si au niveau des emplois fonctionnels la proportion hommes/femmes est équilibrée (50 %), toutes catégories confondues (A à C), les femmes sont majoritaires, avec une plus grande proportion en catégorie C (89,58%) - au niveau global de l'ASU, les femmes représentent 77,17 % des effectifs ou personnes physiques

- **au niveau des personnels ITRF** : en 2010 les ingénieurs de recherche sont à 90 % de sexe masculin, en majorité au niveau des assistants ingénieurs (61,54 %) , les femmes sont majoritaires au niveau des ingénieurs d'études (56 %), des techniciens (61,11 %) et en catégorie C les hommes sont majoritaires (52,94 %)

Toutes catégories et corps confondus , dans la filière ITRF, les hommes représentent 51 % des effectifs physiques

- **au niveau des personnels de bibliothèque** : en catégorie A les femmes sont majoritaires (87,50 %), en catégorie B et C ce sont les hommes qui sont majoritairement présents en effectifs physiques

Les BIATOSS toutes filières confondues comportent une majorité de femmes en 2010 (56,42 %)

BIATOSS : répartition des agents titulaires et contractuels (ANT) par composante et service

Au 1er décembre 2009

	TITULAIRES											Sous total	ANT		Sous total	TOTAL	%
	ASU			ITRF			Social santé	TOS	BU				Titulaires	CDD		Conv.	
	A	B	C	A	B	C	B	C	A	B	C	Effectifs					
UFR DE	1	3	7		5							16	5		5	21	4,15%
UFR LSH		2	5	5	4	7						23	8	17	25	48	9,49%
UFR ST	1	1	4	7	10	5						28	5,5	2	7,5	35,5	7,02%
UFR SHE			2	2	1							5	7		7	12	2,37%
UFR SANTE												0	0		0	0	
IUT		3	1	4	6	1						15	11		11	26	5,14%
IAE			1	1		2						4	4		4	8	1,58%
IUFM	1	5	7	3	3	32		1				52	10		10	62	12,25%
ESIROI	1	1		1								3	2		2	5	0,99%
Tampon												0	1		1		#REF!
Services généraux	14	8	15	25	17	29						108	72,5		72,5	180,5	35,67%
SCD	1		3	1	1	2			9	11	19	47	10		10	57	11,26%
SUAIO				4								4	8		8	12	2,37%
SUFP	1		2		1	2						6	16		16	22	4,35%
SCMPPS				1	1	1	2					5	6		6	11	2,17%
SUAPS		1				1						2	4		4	6	1,19%
TOTAL	20	24	47	54	49	82	2	1	9	11	19	318	170	19	189	506	100%
%	6,29%	7,55%	14,78%	16,98%	15,41%	25,79%	0,63%	0,31%	2,83%	3,46%	5,97%	100%	89,95%	10,05%	100%		

BIATOSS : répartition des agents titulaires et contractuels (ANT) par composante et service

Au 1er décembre 2010

	TITULAIRES											Sous	ANT		Sous	TOTAL		%
	ASU			ITRF			Social santé	TOS	BU			total			total	Par composante		
	A	B	C	A	B	C	B	C	A	B	C	Titulaires	CDD	Conv.	ANT	Effectifs		
UFR DE	1	3	7		5	1						17	3,5		3,5	20,5	24	3,80%
UFR LSH		2	5	4	4	7						22	8	25	33	55	63	10,19%
UFR ST	1	1	3	7	11	4		1				28	3,5	6	9,5	37,5	41	6,94%
UFR SHE			2	3	4							9	5		5	14	19	2,59%
UFR SANTE	1		2	1		1						5	1		1	6	7	1,11%
IUT		4	1	3	4	1						13	16		16	29	45	5,37%
IAE			1	1	1	2						5	2		2	7	9	1,30%
IUFM		2	3	1	1	2						9	2		2	11	13	2,04%
ESIROI	2			1		1						4	7		7	11	18	2,04%
Institut confucius			1									1	0		0	1	1	0,19%
Tampon		1	1									2	0		0	2	2	0,37%
Services généraux	12	9	18	33	19	58						149	77		77	226	303	41,85%
SCD	1		2	1	1	5			8	13	19	50	8		8	58	66	10,74%
SUAIO			1	4	1							6	12		12	18	30	3,33%
SUFP	1	2		1	2	2						8	12		12	20	32	3,70%
SCMPPS		1	1	1			2					5	13		13	18	31	3,33%
SUAPS		1				1						2	4		4	6	10	1,11%
TOTAL	19	26	48	61	53	85	2	1	8	13	19	335	174	31	205			
%	5,67%	7,76%	14,33%	18,21%	15,82%	25,37%	0,60%	0,30%	2,39%	3,88%	5,67%	100%	84,88%	15,12%	100%	540		100%

BIATOSS : Répartition des agents titulaires et contractuels - Services Généraux

Au 1er décembre 2009

	TITULAIRES						Sous Total Titulaires	ANT		Sous Total ANT	TOTAL par services
	ASU			ITRF				CDD	Conv.		
	A	B	C	A	B	C					
Direction générale services	1		1				2	2		2	4
Cabinet	1	1	1				3	1		1	4
Communication				1			1	1		1	2
Aide au pilotage			1	3			4	0		0	4
Patrimoine (dont pol.pat.)		1		6	7	27	41	22		22	63
Ressources humaines	3	3	4	1	2		13	13		13	26
Affaires gén., jur.et commande pub	3				1		4	3		3	7
Agence comptable	1	1	4	1	1		8	6,5		6,5	14,5
Services financiers	2		1				3	5		5	8
DRI et maison langues	1	1					2	3		3	5
Pôle recherche	1		2	1			4	4		4	8
DSI (dont CRI/CMM/TICE)				11	4	3	18	7		7	25
DASE/vie universitaire	1	1	3		1		6	5		5	11
CFA							0	0		0	0
TOTAL	14	8	17	24	16	30	109	73	0	72,5	181,5

BIATOSS : Répartition des agents titulaires et contractuels - Services Généraux

Au 1er décembre 2010

	TITULAIRES						Sous Total Titulaires	ANT		Sous Total ANT	TOTAL par services
	ASU			ITRF				CDD	Conv		
	A	B	C	A	B	C					
Direction générale services	1		1				2	1		1	3
Cabinet	1	1	1				3	1		1	4
Communication				1			1	1		1	2
Aide au pilotage			1	3			4	0		0	4
Patrimoine (dont pol.pat.)		1		6	8	53	68	24		24	92
Ressources humaines	2	1	3	2	2	1	11	9		9	20
Affaires gén., jur.et commande pub	3				1	1	5	2		2	7
Agence comptable	1	2	5	1	1		10	8,5		8,5	18,5
Services financiers	1	2	2		1		6	5		5	11
DRI et maison langues	1	1	1				3	4		4	7
Pôle recherche	1	1		2	1		5	8		8	13
DSI (dont CRI/CMM/TICE)				17	4	2	23	7		7	30
DASE/vie universitaire	1	1	4		1		7	4,5		4,5	11,5
CFA							0	1		1	1
TOTAL	12	10	18	32	19	57	148	76	0	76	224

BIATOSS Vacataires (Moniteurs bibliothèque, vacataires, contrats étudiants) : effectifs physiques et ETP

Au 31 décembre 2009

Effectifs		Nbe ANT	ETPT	Dont H	Dont F
Catégorie	A	71	4,98	36	35
	B	62	2,4	13	49
	C	438	30,21	141	297
Total		571	37,59	190	381
Dont H		190	10,26		
Dont F		381	27,34		

Au 31 décembre 2010

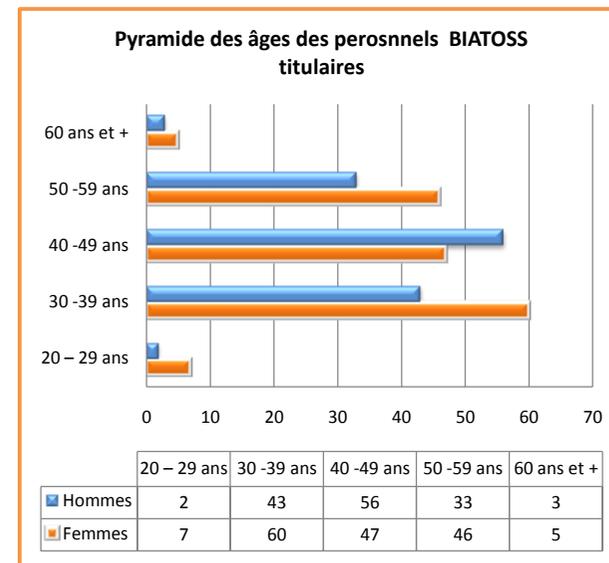
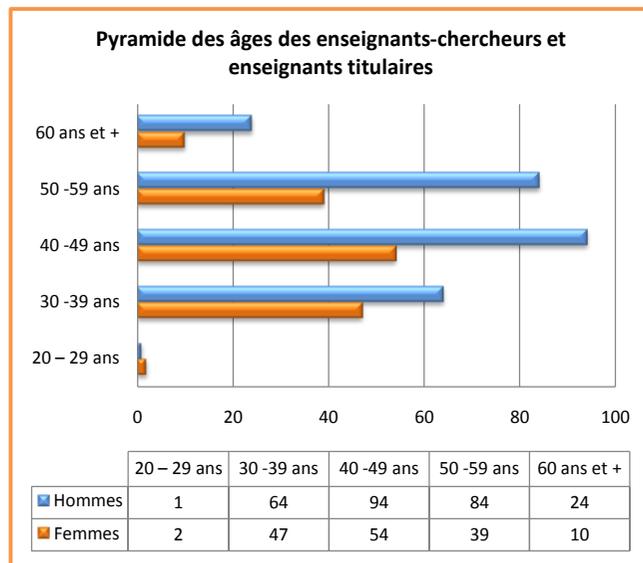
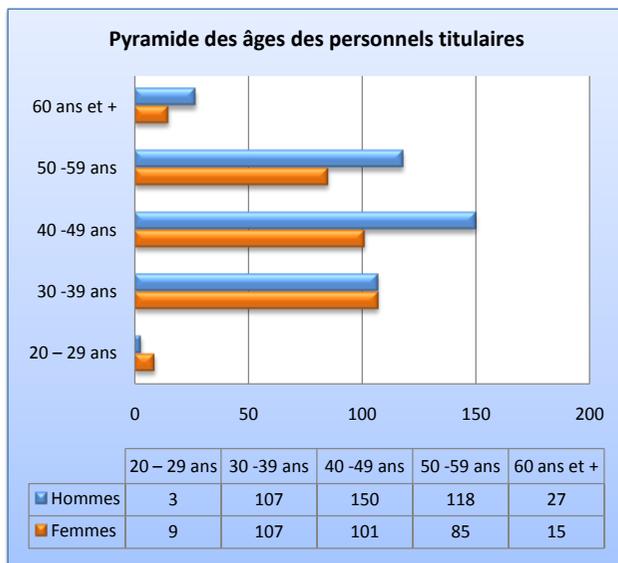
Effectifs		Nbe ANT	ETPT	Dont H	Dont F
Catégorie	A	58	3,95	27	31
	B	20	0,57	8	12
	C	509	31,61	157	352
Total		587	36,13	192	395
Dont H		192	10,6		
Dont F		395	25,53		

Des étudiants sont recrutés dans le cadre des contrats "étudiants" afin d'effectuer les fonctions ou missions suivantes :

- * les moniteurs de bibliothèque
- * les tuteurs
- * les parrains
- * les étudiants recrutés pour les campagnes d'inscription auprès de la DASE
- * dans le cadre du plan "anglais à la maternelle"

Ils sont rémunérés sur le budget de l'établissement.

LA PYRAMIDE DES AGES DU PERSONNEL TITULAIRE AU 01/12/2009



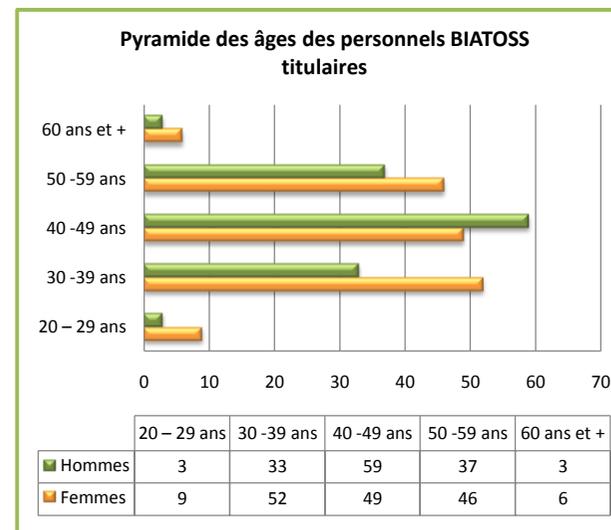
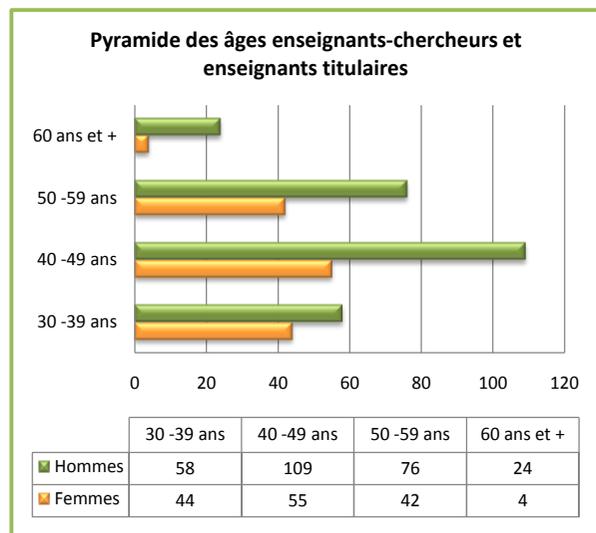
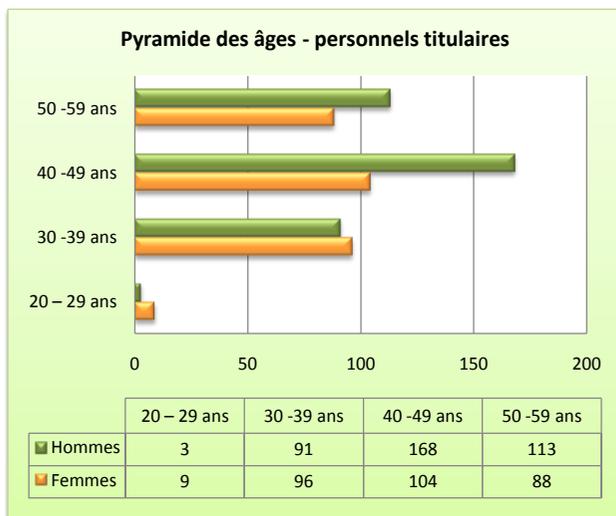
Au niveau global, tous corps de titulaires confondus, relevant à la fois des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, ou BIATOSS :

31,30 % des effectifs physiques ont entre 20 et 39 ans,
 34,76 % des effectifs physiques sont situés dans la tranche d'âge 40-49 ans,
 28,12 % d'entre eux se situent dans la tranche d'âge 50-59 ans,
 5,82 % des personnels étant âgés de 60 ans et plus

Au niveau des personnels enseignants-chercheurs et enseignants, hommes et femmes compris : 27,40% d'entre eux sont situés dans une tranche d'âge de 20-39 ans, 35,58 % d'entre eux ayant entre 40-49 ans, 29,57% ont entre 50-59 ans, et 8,17% d'entre eux ont 60 ans et plus

Au niveau des personnels BIATOSS, hommes et femmes compris : 37,09 % d'entre eux sont situés dans une tranche d'âge de 20-39 ans, 34,11 % d'entre eux ont entre 40 et 49 ans, 26,16% ont entre 50-59 ans, et 2,65% d'entre eux ont 60 ans et plus

LA PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL TITULAIRE AU 01/12/2010



Au niveau global, tous corps de titulaires confondus, relevant à la fois des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, ou BIATOSS :

28,07 % des effectifs physiques ont entre 20 et 39 ans,
 38,36 % des effectifs physiques sont situés dans la tranche d'âge 40-49 ans,
 28,35 % d'entre eux se situent dans la tranche d'âge 50-59 ans,
 5,22 % des personnels étant âgés de 60 ans et plus

Au niveau des personnels enseignants-chercheurs et enseignants, hommes et femmes compris : 24,76 % d'entre eux sont âgés entre 30 et 39 ans, 39,81 % d'entre eux sont situés dans une tranche d'âge de 40-49 ans, 28,64 % ont entre 50-59 ans, et 6,80 % d'entre eux ont 60 ans et plus

Au niveau des personnels BIATOSS, hommes et femmes compris : 32,66 % d'entre eux ont entre 20 et 39 ans, 36,36 % d'entre eux sont situés dans une tranche d'âge de 40-49 ans, 27,95 % ont entre 50-59 ans, et 3,03 % d'entre eux ont 60 ans et plus

Départs à la retraite des enseignants-chercheurs et enseignants

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008/2009

	Corps, grade	Age de départ à la retraite	Composante ou service	Date de départ à la retraite
1	PR CE	64	UFR ST	01/10/2008
2	PRAG CN	62	UFR LSH	31/10/2008
3	MCF CN	61	UFR ST	01/12/2008
4	PR 1C	65	UFR ST	01/12/2008
5	PR CE	65	ESIROI	15/02/2009
6	PR 2C	61	UFR LSH	01/03/2009
7	MCF	62	Détachement Saint-Cyr	01/09/2009

En 2008-2009, 2 enseignants du 2nd degré et 5 enseignants-chercheurs sont partis à la retraite, avec un **âge moyen de départ** à la retraite de **62 ans et 10 mois**.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

	Corps, grade	Age de départ à la retraite	Composante ou service	Date de départ à la retraite
1	MCF HC	62	UFR LSH	02/09/2009
2	PR 1C	62	UFR ST	25/10/2009
3	PRAG CN	62	UFR LSH	04/11/2009
4	MCF	61	UFR LSH	01/02/2010
5	MCF	65	UFR SHE	19/07/2010
6	PRAG HC	60	UFR LSH	19/08/2010
7	PRCE HC	64	IUFM	19/08/2010
8	PRCE CN	64	IUFM	19/08/2010
9	PR 1C	61	UFR SHE	31/08/2010
10	PRCE HC	62	UFR LSH	31/08/2010
11	MCF HC	66	UFR LSH	31/08/2010
12	MCF	68	UFR LSH	01/09/2010
13	MCF HC	60	UFR ST	01/09/2010

En 2009-2010, 5 enseignants du 2nd degré et 8 enseignants-chercheurs sont partis à la retraite, avec un **âge moyen de départ** à la retraite de **62 ans et 10 mois**.

Départs à la retraite des BIATOSS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008/2009

	Corps, grade	Age de départ à la retraite	Composante/service	Date de départ à la retraite
1	ADTRF bap F	64	CMM	01/11/2008
2	IGR bap A	64	UFR ST	14/11/2008
3	ASI Bap J	53	SUAIO	01/12/2008
4	ADJENES	61	Agence comptable	01/01/2009
5	ADJENES	60	DSVE	20/01/2009
6	ADJENES	60	Antenne du Tampon	05/03/2009
7	SASU	60	SUMPPS	01/06/2009

En 2008-2009, 7 personnels BIATOSS sont partis à la retraite (3 de la filière ITRF et 4 personnels de l'ASU), avec un **âge moyen** de départ à la retraite de **60 ans et 3 mois**.

En 2009-2010, 3 personnels BIATOSS sont partis à la retraite relevant tous de la filière ITRF, avec un **âge moyen** de départ à la retraite de **61 ans et 8 mois**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

	Corps, grade	Age de départ à la retraite	Composante/service	Date de départ à la retraite
1	IGR HC	63	CRI	01/10/2009
2	TECH CN	62	UFR LSH	27/10/2009
3	TECH CL SUP	60	SUAPS	06/08/2010

Enseignants : mouvements

Situation au 31/08/2009

CORPS	Mutations	Détachement	Délégation	MAD	Retraite	CPA	TOTAL
Enseignants du supérieur							
PR	2		4	1	4		11
MCF	2	9	3	1	3	1	19
<i>Sous-total</i>	4	9	7	2	7	1	30
Enseignants du 2nd degré							
PRAG	3				6		9
PRCE					3		3
<i>Sous-total</i>	3	0	0	0	9	0	12
Autres							
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	9	7	2	16	1	42

Les MAD = mises à disposition.

En 2009, 56,25% des départs à la retraite sont des enseignants du 2nd degré: 9 enseignants-chercheurs étaient mis à disposition ou en délégation.

Situation au 31/08/2010

CORPS	Mutations	Détachement	Délégation	MAD	Retraite	CPA	TOTAL
Enseignants du supérieur							
PR	1		1		2		4
MCF	2	7	2	1	6	1	19
<i>Sous-total</i>	3	7	3	1	8	1	23
Enseignants du 2nd degré							
PRAG	3	1			2		6
PRCE		1			3		4
<i>Sous-total</i>	3	2	0	0	5	0	10
Autres							
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	9	3	1	13	1	33

Les MAD = mises à disposition.

En 2010, 38,46% des départs à la retraite sont des enseignants du 2nd degré.
En 2010, 5 enseignants-chercheurs étaient en délégation ou mis à disposition.

AVANCEMENT

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

2009	Nombre de promus	dont promotions CNU	dont promotions établissement
PR Ex 2ème ech	0	0	0
PR EX 1er éch	1	1	0
PR 1ère classe	6	3	3
MCF hors classe	3	1	2

2010	Nombre de promus	dont promotions CNU	dont promotions établissement
PR Ex 2ème ech	0	0	0
PR EX 1er éch	1	0	1
PR 1ère classe	7	4	3
MCF hors classe	8	6	2

Entre 2009 et 2010, l'établissement a vu le nombre d'enseignants-chercheurs promus, augmenter notamment au niveau des maîtres de conférences en hors classe, au titre du CNU.

BIATOSS (ITRF)

Promotion sur liste d'aptitude des personnels ITRF	Au 01/01/2009	Au 01/01/2010
IGR	0	1
IGE	2	1
ASI	1	0
TECH	0	2

Au niveau des personnels ITRF, le nombre de promus a augmenté passant de 3 à 4 en 2010.

Enseignants- chercheurs : congés de recherche et de conversion

Année universitaire	CRCT attribués au titre de l'établissement		CRCT attribués au titre du CNU		CRCT attribués	Semestres attribués
	1 semestre	2 semestres	1 semestre	2 semestres		
2008-2009	3	2	5	0	10	12
2009-2010	3		4	0	7	7

Enseignants : aménagement de service d'enseignement pour recherche

Année universitaire	Aménagement de services d'enseignement (192h eq TD)
2008-2009	5
2009-2010	4

Afin de favoriser le développement de la recherche, les dispositifs de congés de recherche et de conversion thématique existent pour les enseignants-chercheurs et les aménagements de service d'enseignement pour recherche pour les enseignants du 2nd degré qui se traduisent par des décharges d'enseignement pour leurs bénéficiaires.

BIATOSS : congés de formation professionnelle

Année universitaire	Quota annuel	Attribués
2008-2009	12 mois	12 mois
2009-2010	12 mois	9 mois

L'établissement disposent en 2008-2009, comme en 2009-2010, de 12 mois de congés de formation professionnelle au profit de personnels BIATOSS. Ces mois ont été attribués en totalité en 2008-2009, mais à 75% en 2009-2010, par manque de demandes.

BIATOSS Titulaires : congés

Année universitaire 2008/2009

Dans le tableau ci-après, un agent est comptabilisé une seule fois pour chaque type de congés.

Type de congés	Nombre de jours de congés	Nombre de personnes concernées	Nombre moyen de jours/agent
Congés bonifiés	546	17	32
Congés de formation	242	1	242
Congés de longue durée	365	1	365
Congés de longue maladie	730	2	365
Congés maladie ordinaire	871	52	17
Congés de maternité	112	1	112
Congés de paternité	0	0	0
TOTAL	2866	74	1 133

Année universitaire 2009/2010

Dans le tableau ci-après, un agent est comptabilisé une seule fois pour chaque type de congés.

Type de congés	Nombre de jours de congés	Nombre de personnes concernées	Nombre moyen de jours/agent
Congés bonifiés	445	13	34
Congés de formation	453	2	227
Congés de longue durée	730	2	365
Congés de longue maladie	365	1	365
Congés maladie ordinaire	1 316	140	9
Congés de maternité	952	8	119
Congés de paternité	44	4	11
TOTAL	4 305	170	1 130

Entre les deux années, on constate une forte augmentation du nombre de jours de congés de maladie ordinaire (de 52 jours en 2009 à 140 jours en 2010), mais d'une durée moindre par agent (de 17 jours à 9 jours par agents).

Recrutements d'enseignant-chercheurs et d'enseignants

Recrutements sur l'année universitaire 2008- 2009

Corps	Nombre de postes publiés	Nombre de candidatures recevables	Nombre de postes pourvus	% pourvus/ publiés
PR	12	14	8	66,67%
MCF	19	251	17	89,47%
2nd degré	13	115	8	61,54%
Total	44	380	33	
		<i>% postes pourvus/postes publiés</i>	75,00%	

Dans le cadre de la campagne de recrutements d'enseignants-chercheurs en 2009, 44 postes ont été publiés, dont:

- 27,27% au niveau des professeurs d'université.
- 43,18% au niveau des maîtres de conférences.
- 29,55% au niveau des enseignants du 2nd degré.

75% des postes publiés ont été pourvus.

Recrutements d'enseignants-chercheurs et d'enseignants

Recrutements sur l'année universitaire 2009 - 2010

Corps	Nombre de postes publiés	Nombre de candidatures recevables	Nombre de postes pourvus	% pourvus/publiés
PR	10	28	7	70,00%
MCF	20	275	18	90,00%
2nd degré	11	69	6	54,55%
Total	41	372	31	
		<i>% postes pourvus/postes publiés</i>	75,61%	

Dans le cadre de la campagne de recrutements d'enseignants-chercheurs en 2010, 41 postes ont été publiés dont:

- 24,39% au niveau des professeurs d'université.
- 48,78% au niveau des maîtres de conférences.
- 26,83% au niveau des enseignants du 2nd degré.

75,61% des postes publiés ont été pourvus.

CONCOURS ITRF ANNEE 2009

Année 2009 - concours ITRF (4 catégorie A et 3 catégorie B)

CONCOURS	Catégorie		A				B		
	Corps	IGR	IGE	ASI	ASI	TECH	TECH	TECH	
	Branche d'activité professionnelle (B.A.P)	A	J	J	J	A	J	J	
	Nature du concours	Externe	Interne	Interne	Externe	Externe	Interne	Interne	
	Emploi-type	Ingénieur des milieux naturels et ruraux	Chargé d'animation d'ingénierie en formation continue	Assistant en gestion administrative	Assistant d'orientation et d'insertion professionnelle	Technicien biologiste	Technicien en gestion administrative	Gestionnaire financier et comptable	
CANDIDATS	Nombre de préinscrits	15	28	56	146	62	72	35	
	Nombre d'inscrits	8	9	28	75	33	31	16	
	Taux d'inscrits	53%	32%	50%	51%	53%	43%	46%	
	Nombre d'admis à concourir	8	9	28	75	33	31	16	
	Nombre d'admissibles	4	2	10	10	6	9	6	
	Nombre de présents à l'admission		2	5		5	6	5	
	Taux de participation à l'admission	0%	100%	50%	0%	83%	67%	83%	
	Nombre d'admis sur liste principale		0	1		1	1	1	
	Nombre d'admis sur liste complémentaire		0	1		1	2	1	
	Admissibilité					6	6	6	
JURYS	Admission	6	6	6	6				
	Origine	Présidents	Université	1	1	1	1	1	1
			Hors université						
		Experts	Université	1	1	1	1	1	1
			Hors université	1	2	1	2	3	3
	Membres	Université	3	2	3	2	1	1	
		Hors université							
Taux de représentativité de l'Université	33%	50%	33%	50%	83%	83%	83%		
RESULT	Admis sur liste principale	BIGOT L	Concours infructueux	PASSINAY T	BOONE A	DASSACHETTY J	GRONDIN M	LETANOUX E	
	Admis sur liste complémentaire			FELUT S	PAYET V. PINCHON R	LIMBADA H	CHANFIN S RAJAOFETRA Y	VARON A	
Frais	Agent contractuel pour travaux administratifs (coût employeur)		107,96	53,98	269,89	269,89	1673,3	1943,19	944,61
	Frais logistique	Admissibilité					1506,11	1704,77	834,34
		Admission	175,94	87,97	439,85	439,85	1162,72	242,22	162,72
	Déplacements du jury	Transport	Admissibilité						
			Admission		580,46	580,46			
		Frais de mission	Admissibilité						
			Admission		150,75	150,75			
	Rétributions du jury		326,76	196,02	81,72	326,76	399,24	208,82	94,88
	COUT TOTAL PAR CONCOURS		610,66 €	1 069,18 €	1 522,67 €	1 036,50 €	4 741,37 €	4 099,00 €	2 036,55 €

TOTAL	Catégorie A	4 239,01 €	Catégorie B	10 876,92 €
--------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

En 2009, l'Université a organisé pour son compte 7 concours ITRF (4 en catégorie A et 3 en catégorie B).

CONCOURS ITRF ANNEE 2010

Année 2010 – concours ITRF (5 catégorie A, 7 catégorie B, 1 catégorie C)

Catégorie	A					B							C	
	IGR	IGE	ASI	IGE	IGR	TECHNICIEN N	TECHNICIEN	TECHNICIEN	TECHNICIEN	TECHNICIEN	TECHNICIEN	TECHNICIEN N	ADT	
Corps	A	J	E	C	E	G	G	J	J	J	J	A	J	
Branche d'activité professionnelle (B.A.P)	A	J	E	C	E	G	G	J	J	J	J	A	J	
Nature du concours	Externe	Externe	Externe	Externe	Externe	Interne	Interne	Externe	Interne	Interne	Interne	Externe	Externe	
Emploi-type	Ingenieur biologiste en plate-forme scientifique	Chargé d'animation d'ingénierie en formation continue	Gestionnaire de parc Informatique et de télécommunications	Ingenieur en techniques expérimentales	Chef de projet ou expert en développement et déploiement d'applications	Technicien courants faibles	Technicien logistique	Gestionnaire des ressources humaines	Technicien en gestion administrative	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	Gestionnaire financier et comptable	Technicien biologiste	Adjoint en gestion administrative	
CANDIDATS	14	97	150	50	58	14	27	230	74	32	36	23	495	
Nombre d'inscrits	6	59	102	29	44	7	11	128	39	16	20	9		
Taux d'inscrits	43%	61%	68%	58%	76%	50%	41%	56%	53%	50%	56%	39%	94%	
Nombre d'admis à concourir						7	8	103	35	15	16	0		
Nombre d'admissibles	3	13	20	15	13	3	5	10	10	5	7	0	30	
Nombre de présents à l'admission						3	5	9	9	4	7	0	30	
Taux de participation à l'admission	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	90%	90%	80%	100%		6%	
Nombre d'admis sur liste principale	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	0	3	
Nombre d'admis sur liste complémentaire	0	1	2	2	1	1	3	3	3	2	1	0	3	
Admissibilité						5	5	5	5	5	7		3	
JURYS														
Admission	1					5	5	5	5	5	7		3	
Origine	Présidents	Université	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
		Hors université												
	Experts	Université							1	1	1			
		Hors université	1	1	1	1	1	1				1		
Membres	Université	1	2	1	2	2	3	2	2	2	2		3	
	Hors université	3	2	3	2	2	1	1	1	1	3			
Taux de représentativité de l'Université	33%	50%	33%	50%	50%	60%	80%	80%	80%	80%	43%		100%	
RESULTATS														
Admis sur liste principale		VITTE E	CLAIN J.	FAKRA A. H.	CALDERONI S.	VIRAYE A.	MARIAMA M.	FONTAINE B.	MANDRIN B.	LEBIHAN N.	LAW-LAM JB MANDER A.		VANJY M.R. DUCHEMANN V. RICKMOUNIE L.	
Admis sur liste complémentaire	Concours infructueux	ALMAR .M. N.	MARDEMOUTOU G.y POSE S.	BONAZZI B.o MARTIN JF	RALAMBODRAIN V T	LALOVIC F	MOUNY-VINGATAPA G A LEOCADIE P BRIVOIS C	AMEMOUTOU MN CALIMOUTOU-ONIE F LEBON J	CALIMOUTOU-ONIE F RITOU MK TECHER K	AMEMOUTOU MN RITOU MK	HAW DOCK DIAN MA	Concours Infructueux	DIJOUX V CLAVIER L. LABINA C.	
COUTS														
Formation des gestionnaires SENORITA													L	
Agent contractuel pour travaux	18,67	121,32	186,65	139,99	121,32	130,66	251,98	2146,48	690,61	298,64	335,97	18,67		
Frais logi						203,92	394,64	3540,71	1107,19	466,11	553,70	68,41		
Déplacements du jury	Admission	Admissibilité	75,04	325,19	500,3	375,22	325,19	65,67	108,95	218,95	162,72	109,47	167,90	
		Transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Coût de mission	Admission	0,00	0,00	173,25	94,50	173,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Admissibilité	326,76	196,02	81,72	326,76	326,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rétributions du jury	326,76	196,02	81,72	326,76	326,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
COUT TOTAL PAR CONCOURS	420,47 €	642,53 €	941,92 €	936,47 €	946,52 €	400,25 €	755,57 €	5 906,14 €	1 960,52 €	874,22 €	1 057,57 €	87,08 €	- €	

TOTAL Catégorie A 2 941,39 €

Catégorie B 11 041,35 € - €

En 2010, l'Université a organisé pour son compte 13 concours.

MASSE SALARIALE

MASSE SALARIALE ETAT

Dépenses constatées sur titre 2	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Programme 150	58 025 997,61 €	58 925 325,25 €	62 457 133,01 €
Programme 231	965 191,61 €	925 826,47 €	0,00 €
TOTAL	58 991 189,22 €	59 851 151,72 €	62 457 133,01 €

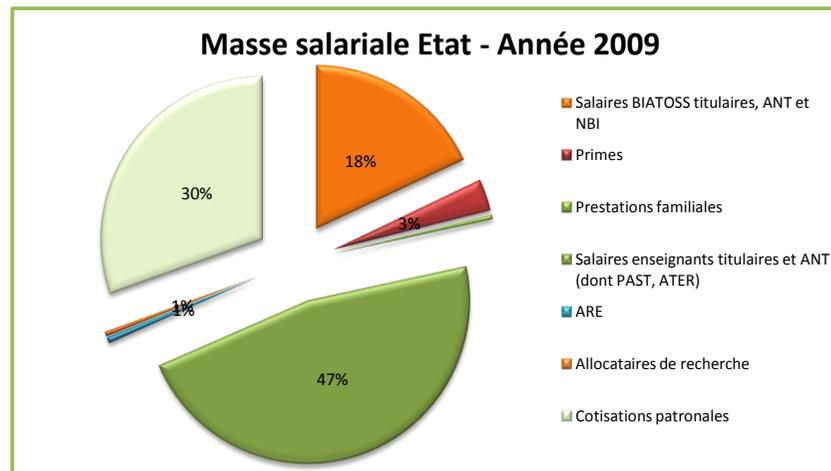
MASSE SALARIALE ETABLISSEMENT

Dépenses constatées	Année 2008	Année 2009	Année 2010
	8 289 732,55 €	10 530 940,72 €	11 254 940,59 €
TOTAL	8 289 732,55 €	10 530 940,72 €	11 254 940,59 €

MASSE SALARIALE ETAT+UNIVERSITE	67 280 921,77 €	70 382 092,44 €	73 712 073,60 €
--	------------------------	------------------------	------------------------

DEPENSES EN PERSONNEL SUR BUDGET ETAT EN 2009

Dépense	DETAIL PAR COMPTE										TOTAUX
	Salaires BIATOSS Titulaires et contractuels	Primes BIATOSS Titulaires	Prestations familiales BIATOSS	Salaires Enseignants Titulaires et contractuels	Primes Enseignants Titulaires	Prestations familiales enseignants	ARE BIATOSS	ARE enseignants	Allocataires de recherche	Cotisations patronales	Tous comptes
UNIVERSITE Programme 150	10 492 149,60 €	1 025 836,43 €	75 641,16 €	27 749 236,74 €	819 722,27 €	185 467,05 €	18 170,82 €	358 411,29 €	277 578,29 €	17 923 111,60 €	58 925 325,25 €
UNIVERSITE Programme 231	316 163,20 €	20 753,80 €	1 611,04 €	293 303,99 €	7 675,09 €					286 319,35 €	925 826,47 €
TOTAL	10 808 312,80 €	1 046 590,23 €	77 252,20 €	28 042 540,73 €	827 397,36 €	185 467,05 €	18 170,82 €	358 411,29 €	277 578,29 €	18 209 430,95 €	59 851 151,72 €
%	18,06%	1,75%	0,13%	46,85%	1,38%	0,31%	0,10%	0,60%	0,46%	30,42%	100%



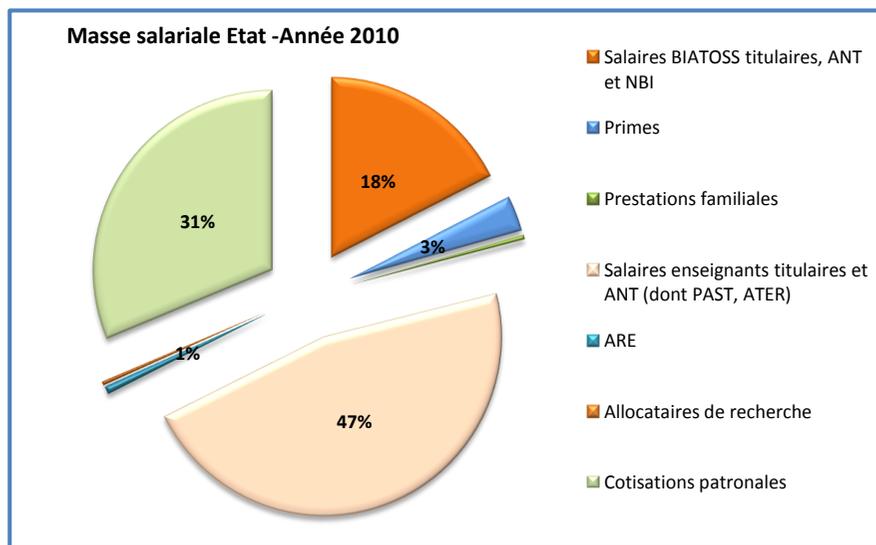
Les traitements des agents titulaires ont été valorisés de + 0,8% en 2009 (+ 0,5% en juillet et 0,3% en octobre), soit une revalorisation globale similaire à celles appliquées en 2007 et 2008.

Une heure équivalent TD = 40,70€ en octobre 2009.

Le taux de cotisation de l'Etat pour les pensions des fonctionnaires: 60,14% en 2009 .

DEPENSES EN PERSONNELS SUR BUDGET ETAT EN 2010

Dépense	DETAIL PAR COMPTE										TOTAUX
	Salaires BIATOSS Titulaires, ANT et NBI	Primes BIATOSS Titulaires	Prestations familiales BIATOSS	Salaires Enseignants titulaires et ANT, PAST	Primes enseignants titulaires	Prestations familiales enseignants	ARE BIATOSS	ARE enseignants	Allocataires de recherche	Cotisations patronales	Tous comptes
UNIVERSITE Programme 150	10 938 999,51 €	1 202 175,18 €	69 957,23 €	29 084 284,17 €	796 044,96 €	181 165,43 €	5 142,84 €	437 399,67 €	218 229,34 €	19 523 734,68 €	62 457 133,01 €
UNIVERSITE Programme 231											0,00 €
TOTAL	10 938 999,51 €	1 202 175,18 €	69 957,23 €	29 084 284,17 €	796 044,96 €	181 165,43 €	5 142,84 €	437 399,67 €	218 229,34 €	19 523 734,68 €	62 457 133,01 €
%	17,51%	1,92%	0,11%	46,57%	1,27%	0,29%	0,03%	0,70%	0,35%	31,26%	100%

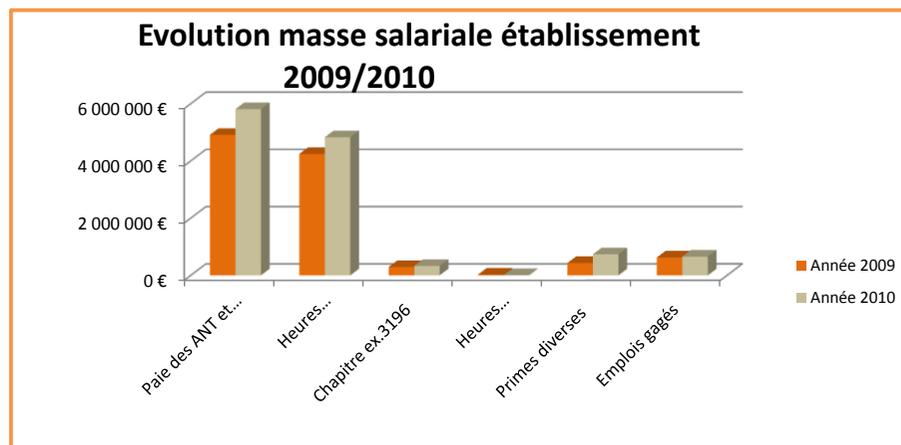
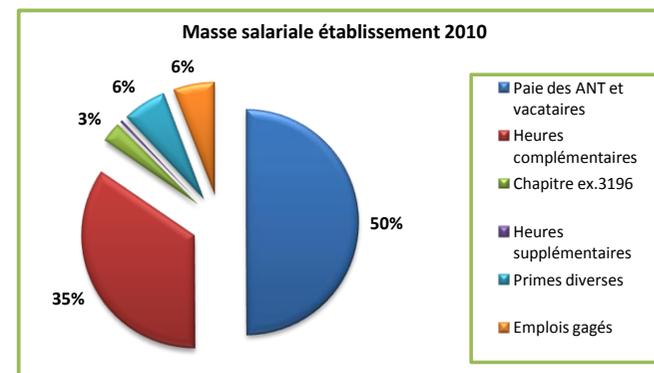
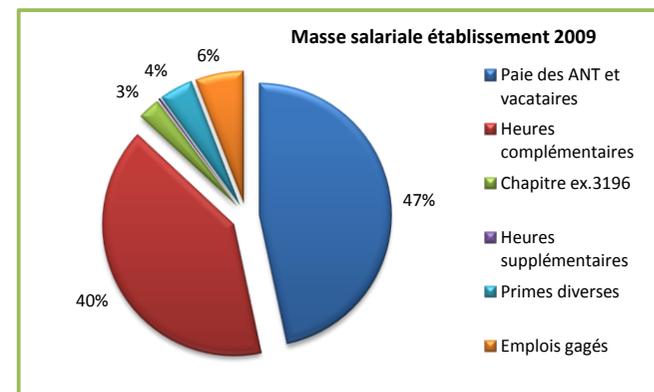


Le traitement des fonctionnaires a été valorisé de + 0,5% au 01 juillet 2010, soit une revalorisation globale semblable à celle appliquée en 2006.

En 2010, le taux de cotisation de l'Etat employeur pour les pensions des fonctionnaires est de 62%.

MASSE SALARIALE ETABLISSEMENT

EVOLUTION PLURIANNUELLE			
Dépenses constatées	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Paie des ANT et vacataires	4 194 064,93 €	4 910 920,83 €	5 619 518,16 €
Heures complémentaires	2 913 509,25 €	4 243 181,28 €	3 897 179,70 €
Chapitre ex 31.96 :ATER, Lecteurs, Moniteurs, crédits de suppléance, doctorant, post-doctorant	291 441,69 €	292 953,36 €	329 183,48 €
Heures supplémentaires		27 393,01 €	41 350,46 €
Primes diverses (PCA, PRP et liées à la formation continue)	253 551,50 €	432 675,81 €	710 925,59 €
Emplois gagés	579 028,76 €	623 816,43 €	656 783,20 €
Ordres de reversement (à déduire)	-50 404,64 €		
Régularisations diverses	9 146,21 €		
Régularisations paie n sur n-1	99 394,85 €		
TOTAL	8 289 732,55 €	10 530 940,72 €	11 254 940,59 €



- Au 01 juillet 2008, le SMIC horaire : 8,71 €
le SMIC mensuel : 1 321,02€
- A u 01 juillet 2009, le montant du SMIC : 8,82€/ heure
le SMIC mensuel : 1 337,70€
- Au 01 janvier 2010, le montant SMIC horaire : 8,86 €
le SMIC mensuel : 1 343,77 €

LES REMUNERATIONS DES TITULAIRES

Au 31 décembre 2010

Corps	INM mini	INM maxi	Traitement brut mini (Métropole)	Traitement brut mini + index+majo. (La Réunion)	Traitement brut maxi (Métropole)	Traitement brut maxi + index+majo. (La Réunion)
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS						
PR	658	1320	3 046,73	4 647,69	6 111,98	9 323,63
MCF	454	963	2 102,15	3 206,76	4 458,97	6 802,01
PRAG	379	821	1 754,88	2 677,01	3 801,46	5 799,02
PRCE	349	783	1 615,97	2 465,11	3 625,51	5 530,61

BIATOSS						
ASU						
SCEPES	658	821	3 046,73	4 647,69	3 801,46	5 799,02
AGT COMPT	537	798	2 486,46	3 793,02	3 694,97	5 636,56
AENESR	658	821	3 046,73	4 647,69	3 801,46	5 799,02
APAENES	434	783	2 009,54	3 065,50	3 625,51	5 530,61
ADAENES	349	658	1 615,97	2 465,11	3 046,73	4 647,69
SAENES	310	514	1 435,39	2 189,64	2 551,29	3 630,57
ADJENES	295	416	1 365,93	2 083,69	1 991,02	2 938,36
ITRF						
IGR	412	963	1 907,68	2 910,10	4 458,97	6 802,01
IGE	370	783	1 713,20	2 613,44	3 625,51	5 530,61
ASI	339	551	1 569,66	2 394,48	2 551,29	3 891,91
TECH	298	514	1 379,82	2 104,88	2 379,97	3 630,57
ADT	295	430	1 365,93	2 083,69	1 991,02	3 037,24
AUTRES						
ADT de labo	295	430	1 365,93	2 083,69	1 991,02	3 037,24
SANTE/SOCIAL						
INFIRMIERE	308	534	1 426,13	2 175,51	2 472,57	3 771,83
ASS. SOCIALE	308	534	1 426,13	2 175,51	2 472,57	3 771,83
BIBLIOTHEQUE						
CONSERVATEUR	370	821	1 713,20	2 613,44	3 801,46	5 799,02
BIB	349	642	1 615,97	2 465,11	2 972,64	4 534,68
BAS	308	534	1 426,13	2 175,51	2 472,57	3 771,83
ABIB	297	514	1 379,82	2 097,82	2 551,29	3 630,57
MAGASINIER	295	416	1 365,93	2 083,69	1 991,02	2 938,36

INM : Indice Nouveau Majoré

Traitement au 31/12/2010, brut, hors prime et prestations familiales
exprimé en euros

LES PRIMES ET INDEMNITES

Selon leur statut et/ou leur situation, les personnels (enseignants-chercheurs, enseignants ou BIATOSS) peuvent bénéficier de primes.

ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS :

- **La prime de responsabilité pédagogique :**

Versée en fin d'année universitaire aux personnels enseignants-chercheurs, elle est destinée aux enseignants-chercheurs, aux enseignants et assimilés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle rémunère les responsabilités pédagogiques spécifiques, hors enseignement, définies par les chefs d'établissement et exercées en sus des obligations de service.

- **La prime de charges administratives :**

Cette prime est destinée aux enseignants-chercheurs ou assimilés et aux enseignants affectés dans l'enseignement supérieur qui exercent une responsabilité administrative ou une responsabilité dans une mission temporaire, d'au moins un an, au sein de leur établissement. La liste des fonctions concernées et les taux maximums sont fixés, chaque année, par le chef d'établissement, après avis du conseil d'administration.

- **La prime d'excellence scientifique**

Cette prime est destinée à reconnaître l'engagement des chercheur(e)s et des enseignants-chercheur(e)s dans l'activité de recherche. Attribuée pour une période de quatre ans renouvelable, elle bénéficie aux personnels lauréats d'une distinction scientifique de niveau national ou international ; aux personnels apportant une contribution exceptionnelle à la recherche ; et aux chercheur(e)s dont l'activité est jugée d'un niveau élevé par les instances d'évaluation dont ils relèvent et satisfaisant à la réalisation d'un enseignement ou d'une activité équivalente.

- **La prime de recherche et d'enseignement supérieur :**

Versée semestriellement aux enseignants-chercheurs et aux ATER participant à l'élaboration et à la transmission des connaissances et au développement de la recherche - son montant est variable suivant la quotité de travail.

- **La prime d'administration :**

C'est la prime versée aux présidents ou aux directeurs d'établissement d'enseignement supérieur, aux directeurs d' IUT, à certains directeurs d'institut, d'école ou d'établissement relevant du ministère de l'enseignement supérieur et à certains personnels enseignants-chercheurs, chargés de responsabilités administratives particulières auprès de l'administration centrale.

- **La prime d'enseignement supérieur:**

Elle est attribuée aux personnels enseignants titulaires du premier ou du second degré en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur.

BIATOSS :

- ***L'indemnité de charges administratives :***

Indemnité de fonction versée aux secrétaires généraux d'établissement public d'enseignement supérieur (SGEPES) en raison des sujétions spéciales qui leur sont imposées dans l'exercice de leur fonction. Elle est modulable en raison du supplément de travail fourni et de l'importance des sujétions mais ne peut excéder le double du taux moyen annuel. Son montant varie selon la catégorie de l'établissement (3 catégories). Elle est exclusive de toute autre indemnité horaire ou forfaitaire pour travaux supplémentaires, de quelque nature qu'elle soit, et ne peut être attribuée aux agents logés par nécessité absolue de service.

- ***L'indemnité de caisse et responsabilité/gestion :***

Indemnité de fonction versée aux agents comptables d'EPSCP, variant en fonction des établissements (trois catégories). Le montant de la prime subit un abattement de 75 % dans le cas où l'agent comptable est logé par l'établissement par nécessité absolue de service mais inversement majoré de 200 % si l'agent n'est pas logé.

- ***L'indemnité de rendement des conservateurs généraux :***

Cette prime est versée en fonction de la nature et de l'importance des fonctions exercées, ainsi que de la qualité des services rendus. Son taux moyen est de 14 % du traitement indiciaire brut et le taux maximum est de 22 % du traitement annuel brut.

- ***L'indemnité de conservateur de bibliothèque:***

allouée pour tenir compte des travaux scientifiques auxquels ils participent, ainsi que des sujétions spéciales qui leur incombent, notamment en matière de gestion administrative et de direction

- ***La prime de technicité forfaitaire :***

versée aux bibliothécaires pour tenir compte des tâches particulières qui leur sont confiées et des sujétions spéciales qui leur incombent. Elle est cumulable avec l'IAT pour les bibliothécaires adjoints spécialisés du 1er échelon de la 2ème classe et pour les assistants de bibliothèques de la classe normale (du 1er au 7ème échelon) ou avec l'IFTS pour les autres personnels éligibles.

- ***L'indemnité - Magasinier -***

Indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels de magasinage spécialisés des bibliothèques. Son versement est compatible avec la perception de l'IAT et l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants.

- **La Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) :**

versée aux personnels administratifs de catégorie A et B. Elle comprend une part fixe liée aux fonctions (part F) et une part variable liée aux résultats (part R).

- **L'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) :**

versée aux personnels administratifs de catégorie B jusqu'en 2010 et C et aux personnels de bibliothèque. Elle est modulable en fonction « du supplément de travail fourni et de l'importance des sujétions auxquels le bénéficiaire est appelé à faire face dans l'exercice effectif de ses fonctions » La modulation s'effectue par application d'un coefficient multiplicateur à un taux de référence annuel.

Elle ne peut être cumulée avec l'IAT et ne peut être attribuée aux agents logés par nécessité absolue de service.

- **L'indemnité d'administration et de technicité (IAT):**

versée aux fonctionnaires (B et C) dont l'INM est inférieur ou égal à 380. Elle est exclusive de toute indemnité pour travaux supplémentaires et en cas de temps partiel, elle est réduite en proportion, elle est modulable, en fonction de la « manière de servir » de l'agent par application d'un coefficient multiplicateur (de 1 à 8) au taux moyen.

- **La prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) :**

destinée aux personnels du corps ITRF. Les taux moyens sont fixés par arrêté. Elle est exclusive de toute indemnité horaire ou forfaitaire pour travaux supplémentaires. Son montant est variable, puisque la PPRS est attribuée par le chef d'établissement, en fonction des résultats obtenus, des travaux supplémentaires effectués ou de sujétions imposées à l'agent.

- **La prime de fonction 'traitement de l'information' (PFI) :**

versée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires affectés dans les centres automatisés de traitement de l'information. Elle est liée à la fonction exercée par l'agent, son taux est modulable selon la valeur professionnelle et l'activité de l'agent. Son montant ne peut excéder de plus de 25 % le taux moyen défini par le décret. Elle est cumulable avec la PPRS mais pas avec les indemnités de sujétion et d'astreinte.

- **L'indemnité pour travaux dangereux et insalubres :**

versée aux personnels chargés d'effectuer des travaux dont l'exécution présentent des risques ou incommodités, malgré les précautions prises et les mesures de protection adoptée. Elle est répartie en fonction des trois catégories de travaux prévues par décret. Ces indemnités ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les indemnités de risques et de sujétions spéciales. Le montant peut varier de 7 centimes d'euro à 2,05 € par demi-journée de travail, selon la catégorie et payée après service fait, au prorata du nombre réel de jours effectués.

- **L'indemnité de chaussures et de petit équipement :**

versée aux personnels techniques et de services

POLITIQUE INDEMNITAIRE

Pour les enseignants-chercheurs et enseignants

Primes	Personnels concernés	2008-2009			2009-2010		
		Nombre de bénéficiaires	Montant total	Montant annuel	Nombre de bénéficiaires	Montant total	Montant annuel
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	Personnels enseignants participant à l'élaboration, à la transmission des savoirs et au développement de la recherche	439	551 717,31 €	1 228,93 €	470	555 428,67 €	1 238,78 €
Prime d'excellence scientifique (se substitue dans le temps à la PEDR)	Enseignants-chercheurs, dont l'activité scientifique est jugée d'un niveau élevé ainsi que lorsqu'ils exercent une activité d'encadrement doctoral.	9	13 400,07 €	Taux annuel plancher : 3.500 € Taux annuel plafond : 15.000 €	21	71 200,32 €	Taux annuel plancher : 3.500 € Taux annuel plafond : 15.000 €
Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)	Enseignants chercheurs ou assimilés effectuant en plus de leurs obligations statutaires une activité spécifique en matière de formation à la recherche et par la recherche	36	127 346,65 €	PR 1ere cl. ou CE : 6.630,79 € PR 2ème cl : 5.070,51 € MCF : 3.510,04 €	29	138 210,10 €	PR 1ere cl. ou CE : 6.683,94 € PR 2ème cl : 5.511,15 € MCF : 3.538,17 €
Prime de responsabilités pédagogiques (PRP)	Enseignants-chercheurs, enseignants et assimilés exerçant des responsabilités pédagogiques spécifiques exercées en sus des obligations de service	66	48 192,39 €	Montants fixés par fonctions par l'établissement	110	95 289,76 €	Montants fixés par fonctions par l'établissement
Prime pour charges administratives (PCA)	Enseignants chercheurs et assimilés et enseignants exerçant des responsabilités administratives	28	66 299,78 €	Montants fixés par fonctions par l'établissement	24	77 756,65 €	Montants fixés par fonctions par l'établissement
Prime attribuée au titre du "plan réussir en licence"	Enseignants-chercheurs et enseignants	56	27 600,00 €	Montants fixés par l'établissement	47	32 590,00 €	Montants fixés par l'établissement
Prime d'administration	Président d'Université Directeur Institut	2	25 420,53 €	Président : 18.180,35 € Directeur institut : 7.240,18 €	2	25 692,08 €	Président : 18.326,06 € Directeur institut : 7.298,21 €
			859 976,73 €			996 167,58 €	

POLITIQUE INDEMNITAIRE - BIATOSS

Chaque année, une enveloppe est allouée par le Ministère à l'établissement, à charge pour ce dernier de définir une politique indemnitaire pour les BIATOSS titulaires.

Programme/année	2009	2010
Programme 150 Formations supérieures et recherche universitaire	928 109,00 €	1 079 661,00 €
Programme 231 Vie étudiante	22 115,00 €	
TOTAL attribué	950 224,00 €	1 079 661,00 €
Augmentation enveloppe budgétaire allouée	7,36%	6,87%
Différentiel en somme par rapport à n-1	65 324 €	79 437 €

Programme/année	2009	2010
Programme 150	1 025 836,43 €	1 202 175,18 €
Programme 231	20 753,80 €	
TOTAL consommé	1 046 590,23 €	1 202 175,18 €

Les coefficients suivants ont été appliqués en 2009 et 2010 afin de définir la politique indemnitaire applicable à chaque filière, catégorie et corps de personnel.

Filière	Coefficients appliqués en 2009	Coefficients appliqués en 2010
Administrative	3,74 (coef 2008+0,61) SGASU 7,55 / CASU 6,36	Pour ASU sauf emplois fonctionnels, PFR = IFTS/IAT Montant 2009*1,0687
Infirmiers	Coef. 2008+0,61 = 3,39	
Assistante sociale	Coef. 2008+0,61 = 3,09	Montant 2009*1,0687
Bibliothèque	2,71 (A et B)	Montant 2009*1,0687
	3,49 (C)	
I TRF (hors informaticiens)	19,00%	Montant 2009*1,0687 sur PPRS
I TRF informaticiens	PPRS+PFI2008 = PPRS + PFI 2009	

PRIMES BIATOSS - ANNEES 2009 ET 2010

ANNEE		2009		2010		
GRADE		Prime	Montant annuel	Prime	Montant annuel	
C a t é g o r i e A	ITRF					
	IGR HC	PPRS	8 065,42 €	PPRS	8 619,51 €	
	IGR 1C	PPRS	7 403,68 €	PPRS	7 912,31 €	
	IGR 2C	PPRS	5 618,47 €	PPRS	6 004,46 €	
	IGE HC	PPRS	4 751,46 €	PPRS	5 077,89 €	
	IGE 1C et 2C	PPRS	3 916,08 €	PPRS	4 185,11 €	
	ASI	PPRS	2 944,39 €	PPRS	3 146,67 €	
	ASU					
	Agent comptable	Ind.spé.	10 094,04 €	Ind.spé.	10 094,04 €	
	SGEPES UNIV	Ind.spé.	18 199,92 €	Ind.spé.	18 199,92 €	
	AENESR Drh	IFTS+IRA	12 991,59 €	PFR	12 150,00 €	
	AENESR (autre)	IFTS	9 259,14 €	PFR	9 895,24 €	
	APAENES	IFTS	5 444,84 €	PFR	6 300,00 €	
	ADAENES	IFTS	3 992,52 €	PFR	4 662,50 €	
	BIBLIOTHEQUE					
	BIBLIOTHECAIRE	IFTS	2 946,36 €	IFTS	3 148,77 €	
		Ind.bib.	1 443,84 €	Ind.bib.	1 443,84 €	
	total	4 390,20 €	total	4 592,61 €		
C a t é g o r i e B	ITRF					
	TECH CE	PPRS	2 693,14 €	PPRS	2 878,16 €	
	TECH CS et CN	PPRS	2 402,75 €	PPRS	2 567,82 €	
	ASU					
	SAENES CE, CS et	IFTS	3 174,81 €	PFR	3 688,56 €	
	CN IB> 380					
	SAENES CN	IAT	2 166,81 €	PFR	2 531,31 €	
	BIBLIOTHEQUE					
	BIB. ADJ.SPE	IFTS	2 300,46 €	IFTS	2 458,50 €	
		ind.spé	1 203,24 €	ind.spé	1 203,28 €	
		total	3 503,70 €	total	3 661,78 €	
	ASS.BIB CE	IFTS	2 300,46 €	IFTS	2 458,50 €	
		ind.spé	1 042,80 €	ind.spé	1 042,75 €	
		total	3 343,26 €	total	3 501,25 €	
	ASS.BIB ifts (à cpter du 8ème ech)	IFTS	2 300,46 €	IFTS	2 458,50 €	
		ind.spé	1 042,80 €	ind.spé	1 042,75 €	
		total	3 343,26 €	total	3 501,25 €	
ASS.BIB iat (CN jusqu'au 7 ème ech)	IAT	1 578,85 €	IAT	1 687,32 €		
	ind.spé	1 042,80 €	ind.spé	1 042,75 €		
	total	2 621,65 €	total	2 730,07 €		
ASS. SOCIALE PcpI	Ind.spé	3 244,50 €	Ind. Spé	3 467,40 €		
INFIRMIER(E)	IFTS	2 877,50 €	IFTS	3 075,40 €		
C a t é g o r i e C	ITRF					
	ADT PAL et ADT	PPRS	2 041,47 €	PPRS	2 181,72 €	
	ASU					
	ADJAENES Pal 1c	IAT	1 761,99 €	IAT	2 048,52 €	
	ADJAENES Pal 2c	IAT	1 737,98 €	IAT	2 019,58 €	
	ADJAENES 1c	IAT	1 718,23 €	IAT	1 996,49 €	
	ADJAENES 2c	IAT	1 662,80 €	IAT	1 932,03 €	
	BIBLIOTHEQUE					
	MAG. BIB Pal 1C	IAT	1 644,21 €	IAT	1 757,17 €	
		Ind.spé	795,96 €	Ind.spé	795,96 €	
		total	2 440,17 €	total	2 553,13 €	
	MAG. BIB Pal 2C	IAT	1 622,01 €	IAT	1 733,44 €	
		Ind.spé	795,96 €	Ind.spé	795,96 €	
		total	2 417,97 €	total	2 529,40 €	
	MAG BIB 1C	IAT	1 603,59 €	IAT	1 713,76 €	
		Ind.spé	795,96 €	Ind.spé	795,96 €	
		total	2 399,55 €	total	2 509,72 €	
MAG BIB 2C	IAT	1 551,65 €	IAT	1 658,25 €		
	Ind.spé	795,96 €	Ind.spé	795,96 €		
	total	2 347,61 €	total	2 454,21 €		

IATOS : Nouvelle bonification indiciaire (NBI)- 2009-2010

L' Université de la Réunion dispose de 1180 points de NBI répartis après avis du Comité Technique paritaire et délibération du Conseil d' Administration

NBI : fonctions administratives

	50 points	40 points	25 points	20 points	15 points	10 points
ASU						
SGEPES	1					
SGASU	3					
CASU						
AGT COMPT		1				
ADAENES			2	4	1	7
SAENES			1			4
S/total	4	1	3	4	1	11
ITRF						
IGR						
IGE			2	2		3
ASI				2		1
TECH						2
S/total	0	0	2	4	0	6
TOTAL	4	1	5	8	1	17

NBI : fonctions techniques

	50 points	40 points	25 points	20 points	15 points	10 points
ASU						
SAENES					1	
ITRF						
IGR					1	
IGE				4	1	
ASI				4		
TECH				5		
ADT					9	4
TOTAL	0	0	0	13	11	4
TOTAL GENERAL	4	1	5	21	12	21

HEURES D'ENSEIGNEMENT REALISEES EN 2008-2009

Echanges entre composantes

comp	Composante	échanges avec autres composantes HETD cadre B reçues FI	échanges avec autres composantes HETD cadre B données FI
900	SERVICES CENTRAUX	51	
901	UFR DE	590	672
902	UFR LSH	860	990
903	UFR ST	524	3 705
904SH	UFR SHE	1 505	124
905ES	ESIROI	2 243	174
910UT	IUT	959	1 036
911AE	IAE	947	321
912FM	IUFM	685	1 377
921	SUFP		
922	SCAOIP		
924	SCMPPS		
925	SUAPS		
		8 364	8 399

Formation Initiale

comp	Composante	1	3	4	7
		Heures assurées FI sur l'offre de formation de la composante	FI assurée par permanents de la composante	Heures complémentaires FI sur l'offre de formation de la composante	Vacations FI
900	SERVICES CENTRAUX	245			194
901	UFR DE	24 909	17 328	3 751	6 991
902	UFR LSH	33 755	25 351	2 490	7 544
903	UFR ST	25 635	22 673	1 580	2 423
904SH	UFR SHE	14 175	7 444	812	5 109
905ES	ESIROI	4 306	586	202	1 385
910UT	IUT	16 429	8 625	2 255	6 410
911AE	IAE	8 959	2 452	51	5 260
912FM	IUFM	29 084	23 235	1 870	1 928
921	SUFP	60			
922	SCAOIP	89			89
924	SCMPPS	127			127
925	SUAPS	778		0	778
		158 551	107 694	13 011	38 238

Heures complémentaires

comp	Composante	1	2	3	4	5
		Heures complémentaires FI sur l'offre de formation de la composante	Heures comp en FC cadre A ou B	Heures FI payées sur budget composante ou poste vacant	Heures FC payées sur budget composante ou poste vacant	formation continue sur service dû
900	SERVICES CENTRAUX	0				
901	UFR DE	3 751	719			38
902	UFR LSH	2 490	417			491
903	UFR ST	1 580		48		
904SH	UFR SHE	812		119		
905ES	ESIROI	202		87		
910UT	IUT	2 255	2 178	1 059	96	125
911AE	IAE	51	377	395	2	83
912FM	IUFM	1 870	1 697			1 549
921	SUFP	0				
922	SCAOIP	0				
924	SCMPPS	0				
925	SUAPS	0				
		13 011	5 388	1 708	98	2 286

En 2008 - 2009, l'offre de formation initiale représente 158 551 h eq TD dont:

- 67,92 % (107 694 h eq TD), réalisées par des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'établissement.
- 24,11% (38 238 h eq TD) réalisées par des vacataires extérieurs.

Formation Continue

comp.	Composante	1	2	3	4	5	6
		Heures assurées FC	FC payable assurée par permanents de la composante	échanges avec autres composantes HETD reçues	échanges avec autres composantes HETD données	Vacations FC	Heures FC payées sur budget composante ou poste vacant
901	UFR DE	30	30		727		
902	UFR LSH				1 057		
910UT	IUT	6 387	2 321	268	107	3 767	96
911AE	IAE	2 117	691	288		1 136	2
912FM	IUFM	4 941	3 603		32	669	
921	SUFP	6 205		1 366		4 761	
		19 680	6 645	1 922	1 923	10 333	98

La formation continue représente 19 680 h eq TD dont 52,50% h eq TD (10 333 h eq TD) sont assurées par des professionnels extérieurs dans le cadre de vacations.

HEURES D'ENSEIGNEMENT REALISEES EN 2009-2010

Echanges entre composantes

comp.	Composante	échanges avec autres composantes HETD cadre B reçues FI	échanges avec autres composantes HETD cadre B données FI
900	SERVICES CENTRAUX	210	
901	UFR DE	701	612
902	UFR LSH	973	1 140
903	UFR ST	797	2 922
904SH	UFR SHE	1 158	207
905ES	ESIROI	2 541	568
910UT	IUT	873	989
911AE	IAE	637	472
912FM	IUFM	669	1 688
921	SUFP	20	
922	SCAOIP		
924	SCMPPS		
925	SUAPS	20	
		8 599	8 598

Formation Initiale

comp.	Composante	1	3	4	7
		Heures assurées FI sur l'offre de formation de la composante	FI assurée par permanents de la composante	Heures complémentaires FI sur l'offre de formation de la composante	Vacations FI
900	SERVICES CENTRAUX	762	6		429
901	UFR DE	25 404	16 890	3 722	7 717
902	UFR LSH	33 199	25 729	2 762	6 498
903	UFR ST	24 679	21 360	1 768	2 474
904SH	UFR SHE	13 676	7 467	831	5 029
905ES	ESIROI	5 283	878	152	1 521
910UT	IUT	16 791	9 587	3 208	6 312
911AE	IAE	8 574	3 085	677	4 852
912FM	IUFM	25 269	22 390	1 248	1 269
921	SUFP	47			27
922	SCAOIP	16			16
924	SCMPPS	87			87
925	SUAPS	2 222	1 303	130	899
		156 009	108 695	14 498	37 130

Heures complémentaires

comp.	Composante	1	2	3	4	5
		Heures complémentaires FI sur l'offre de formation de la composante	Heures comp en FC cadre A ou B	Heures FI payées sur budget composante ou poste vacant	Heures FC payées sur budget composante ou poste vacant	formation continue sur service dû
900	UFR DE	0				
901	UFR LSH	3 722	845			49
902	UFR ST	2 762	411			435
903	UFR SHE	1 768	14			
904SH	ESIROI	831				
905ES	IUT	152				
910UT	IAE	3 208	2 403			368
911AE	IUFM	677	712			168
912FM	SUFP	1 248	1 089			1 308
921	SCAOIP	0				
922	SCMPPS	0				
924	SUAPS	0				
925	S.U.A.P.S	130				
		14 498	5 474	0	0	2 328

En 2009-2010, l'offre de formation initiale représente 156 009 h eq TD dont:

- 69,67% réalisées par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement.
- 9,29% par des heures complémentaires.
- 23,79% par des vacataires extérieurs.

Formation Continue

comp.	Composante	1	2	3	4	5	6
		Heures assurées FC	FC payable assurée par permanents de la composante	échanges avec autres composantes HETD reçues	échanges avec autres composantes HETD données	Vacations FC	Heures FC payées sur budget composante ou poste vacant
901	UFR DE				894		
902	UFR LSH				869		
903	UFR ST				14		
904SH	UFR SHE	20		20			
905ES	ESIROI	32		32			
910UT	IUT	6 739	2 411	254	389	4 034	
911AE	IAE	2 687	981	764	44	942	
912FM	IUFM	4 109	3 456	40	344	185	
921	SUFP	6 847		1 443		5 403	
		20 434	6 848	2 553	2 554	10 564	0

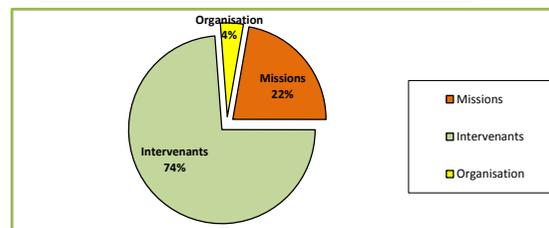
La formation continue se développe par rapport à 2008-2009, et représente 20 434 h eq TD, dont 51,69% sont assurées par des professionnels extérieurs dans le cadre de vacations.

Formation continue des personnels IATOSS - Synthèse pour 2009

Budget 2009		
Recettes	IATOSS	Total
Contrat Quadriennal	185 000,00 €	185 000,00 €
DBM	40 000,00 €	40 000,00 €
Total	225 000,00 €	225 000,00 €

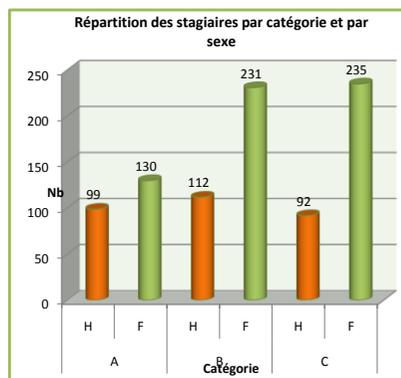
2009 Répartition des dépenses (hors frais annexes)	
Missions	35 517,92 €
Intervenants	117 811,67 €
Organisation	6 363,50 €
TOTAL	159 693,09 €

Dépenses	IATOSS	Total
Coûts pédagogiques, missions, transports	159 693,09 €	159 693,09 €
Frais annexes	4 676,29 €	4 676,29 €
Total	164 369,38 €	164 369,38 €



Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
1 - Actions réalisées pour les personnels	86	86	120	101	219	83	210	819	11 980,75	153 387,24 €	187,29 €
2 - Actions mutualisées (stagiaires entrants)	-	7	5	7	1	4	6	30	469,50	6 305,85 €	210,20 €
3 - Actions mutualisées (stagiaires sortants)	30	6	5	4	11	5	19	50	632	- €	- €
TOTAL GENERAL	116	99	130	112	231	92	235	899	13 082,25	159 693,09 €	397,48 €

soit **14,55** h/stagiaire



Répartition des actions de formation par thèmes - IATOSS - année 2009

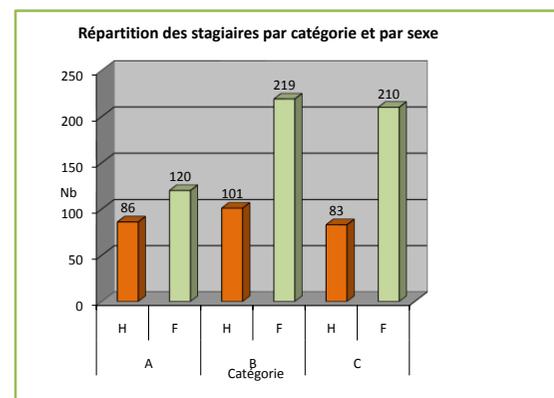
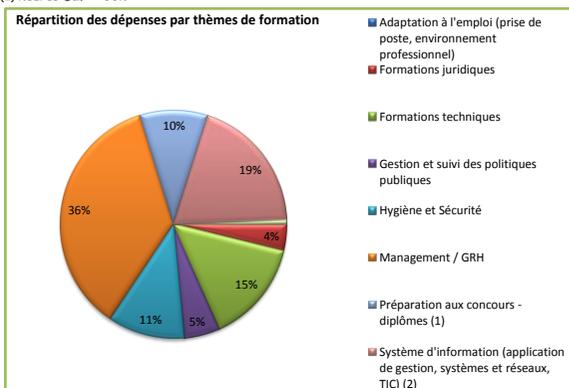
1- Actions réalisées pour les personnels

Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
Adaptation à l'emploi (prise de poste, environnement professionnel)	1	0	0	0	0	1	0	1	16,00	- €	- €
Formations juridiques	2	0	2	0	1	0	0	3	58,00	5 799,88 €	1 933,29 €
Formations techniques	19	18	30	15	48	9	44	164	1 913,25	22 367,51 €	136,39 €
Gestion et suivi des politiques publiques	1	1	10	1	1	0	0	13	112,00	7 884,11 €	606,47 €
Hygiène et Sécurité	12	17	3	38	18	40	11	127	1 601,00	16 787,46 €	132,18 €
Management / GRH	11	38	47	10	23	2	19	139	3 578,00	54 831,69 €	394,47 €
Préparation aux concours - diplômes (1)	15	5	7	14	40	11	55	132	1 572,00	14 949,94 €	113,26 €
Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC) (2)	23	7	21	22	86	10	73	219	2 947,50	29 895,37 €	136,51 €
Techniques administratives et bureautique	2	0	0	1	2	10	8	21	183,00	871,28 €	41,49 €
TOTAL	86	86	120	101	219	83	210	819	11 980,75	153 387,24 €	3 494,06 €

Dont dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels											
VAE (1)	5	0	0	0	2	1	4	7	143	5 274,93	753,56
DIF (2)	1	1	0	0	0	0	0	1	140	2 000,00	2 000,00

(1) congés de VAE : 5x24h : 120h

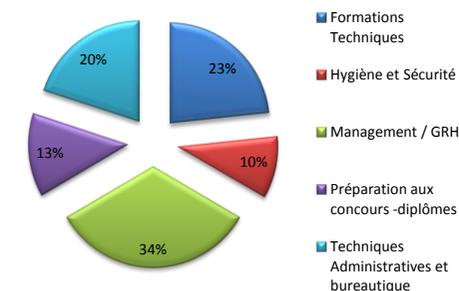
(2) heures DIF : 60h



2 - Actions mutualisées (stagiaires entrants)

Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
Formations Techniques	3	1	0	1	1	0	4	7	91	1 503,03 €	214,72 €
Hygiène et Sécurité	2	1	1	1	0	0	0	3	17	1 300,59 €	433,53 €
Management / GRH	1	5	4	1	0	0	0	10	210	2 907,41 €	290,74 €
Préparation aux concours -diplômes	1	0	0	4	0	0	0	4	79,50	254,70 €	63,68 €
Techniques Administratives et bureautique	1	0	0	0	0	4	2	6	72	340,12 €	56,69 €
TOTAL	8	7	5	7	1	4	6	30	469,50	6 305,85 €	210,20 €

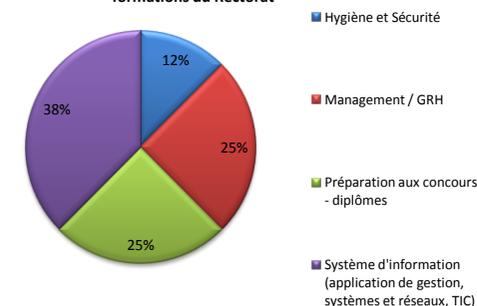
Répartition des stagiaires entrants par thèmes



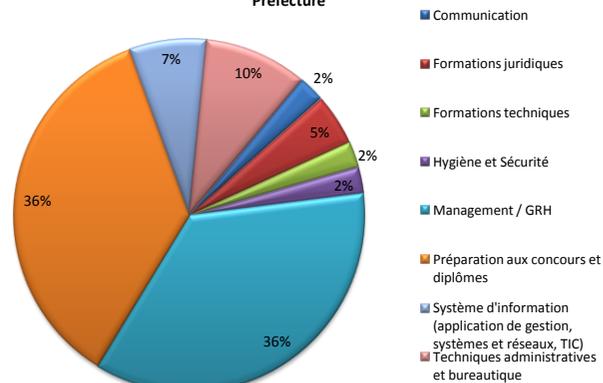
3- Actions mutualisées (stagiaires sortants)

Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires
		A		B		C			
		H	F	H	F	H	F		
Préfecture									
Communication	1	0	0	0	1	0	0	1	6
Formations juridiques	2	0	1	0	0	1	0	2	49
Formations techniques	1	0	0	1	0	0	0	1	7
Hygiène et Sécurité	1	1	0	0	0	0	0	1	12
Management / GRH	7	4	4	0	4	0	3	15	182
Préparation aux concours et diplômes	8	0	0	1	3	2	9	15	195
Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC)	2	0	0	0	0	1	2	3	49
Techniques administratives et bureautique	3	0	0	0	1	0	3	4	64
TOTAL I	25	5	5	2	9	4	17	42	564
Rectorat									
Hygiène et Sécurité	1	0	0	0	0	1	0	1	7
Management / GRH	1	0	0	0	0	0	2	2	12
Préparation aux concours - diplômes	2	1	0	1	0	0	0	2	13
Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC)	1	0	0	1	2	0	0	3	36
TOTAL II	5	1	0	2	2	1	2	8	68
TOTAL I + II	30	6	5	4	11	5	19	50	632

Répartition des stagiaires par thèmes pour les formations du Rectorat



Répartition des stagiaires par thèmes pour les formations de la Préfecture



Formation continue- personnels de bibliothèque - année 2009

Thèmes	Nb d'actions	stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
Adaptation à l'emploi (prise de poste, environnement professionnel)	2		2	3		3	1	9	144	1 265,67	140,63
Communication	1				1			1	18	1 373,03	1 373,03
Documentation	10		16	7	4	12	8	47	598,3	13 866,66	295,04
Formations juridiques	1	1			2		2	5	54	0,00	0,00
Gestion et suivi des politiques publiques	2	1	1	4	2	4	4	16	534	4 918,54	307,41
Hygiène et Sécurité	3	2	3	2	1	2	2	12	180	0,00	0,00
Langues étrangères	1			1				1	18	1 460,55	1 460,55
Management - GRH - Formation de formateurs	4	1	3					4	78	2 780,52	695,13
Préparation aux concours - diplômes	5		1		2	6	5	14	750	896,04	64,00
Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC)	1	1		1				2	36	5 124,24	2 562,12
Techniques administratives et bureautique	2	2	6	6	3	10	8	35	627	71,82	2,05
TOTAUX	32	8	32	24	15	37	30	146	3037,30	31 757,07	217,51
NOTA / UN MEME AGENT PEUT ETRE PLUSIEURS FOIS STAGIAIRE POUR DES ACTIONS DIFFERENTES DANS LE MEME THEME											
Congés de formation	2		1		1			2	2 ans	0,00	

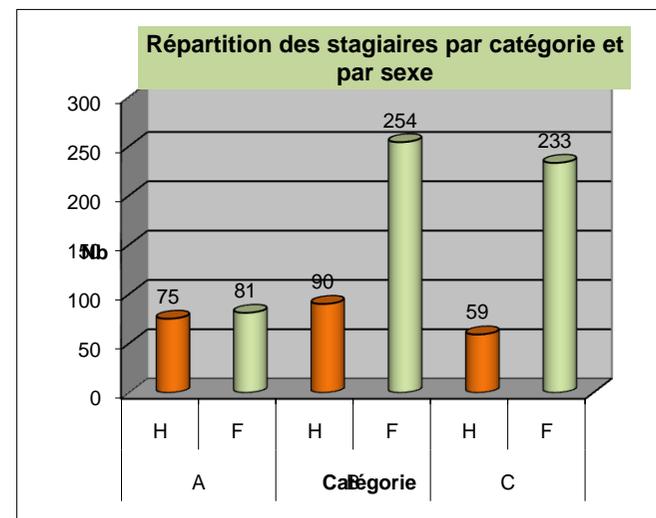
**MISSIONS DES PERSONNELS BIATOSS - POUR FORMATION
ANNEE 2009**

Gestion Financière		
La comptabilité d'exercice dans un EPSCP	Agent Comptable	1
Les opérations de fin d'exercice	Agent Comptable	1
Systèmes d'information		
Formation correspondants fonctionnels SIFAC	Technicienne contrôle de la paye + responsable masse salariale	2
SIFAC : formation technique adm/exploitation et gestion des autotisations	Correspondante Technique	1
SIFAC - spécifiques : conventions	RA IAE + Technicien convention	2
SIFAC - spécifiques : marchés	Responsable bureau des marchés + Technicienne contrôle de la paye	2
SIFAC - spécifiques : comptabilité analytique	Contrôleuse de gestion + Agent comptable	2
Formation à l'application GRAAL	Gestionnaire BRED	1
Orale Database 10g Administration II	Correspondante Technique	1
Hygiène et sécurité		
Repérer, évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise	Médecin de prévention	1
Adaptation au poste		
Structure des enseignements (inscription adm. Gestion comptable, paramétrage APOGEE)	Adjoint DASE	1
Optique de base : optique physique	Technicien instrumentation	1
Optique de base : optique géométrique		1
Le laser : fonctionnement et domaine d'utilisation		1
Sécurité laser		1
Réglementation et gestion des achats	Pôle des affaires juridiques, gén., de la commande publique	1
Comprendre le monde professionnel pour accompagner l'étudiant vers l'emploi	Responsable Sud - PROFIL	1
Fonctionnels Hygiène et Sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche	Responsable Hygiène et Sécurité	1
Evolution des métiers		
Etude de l'expression des gènes par PCR quantitative en temps réel	Techniciennes de laboratoires	2
Utilisation du spectromètre Infra-rouge à transformée de Fourier	Technicien instrumentation	1
Implantation du logiciel libre DeployStudio	Informaticien	1
Assistants sociaux du supérieur	Assistante sociale	1
PARFAIRE : formation des personnels - colloques bi-annuel sur les thématiques d'actualité	Chargée de la formation des personnels	1
ARTIES : "l'éco-construction et l'éco-réhabilitation des bâtiments"	Chargé de mission patrimonial + chargé maintenance climatisation	2
ARTIES : "la fonction technique immobilière dans une nouvelle organisation"	Chargé de mission patrimonial	1
GP'SUP : hygiène et sécurité - AG + séminaire 27ème journées)	Responsable Hygiène et Sécurité	1
Réseau des IUT	RA IUT	1
Dispositifs de reconversion et de qualification		
Soutenance dossier de VAE pour le CAP "Arts et technique du verre"	Technicien de laboratoire	1
TOTAL		34

Formation continue des personnels IATOSS- synthèse pour 2010

Budget 2010		
Recettes	IATOSS	Total
Contrat Quadriennal	185 000,00 €	185 000,00 €
DBM	18 000,00 €	18 000,00 €
Subvention Ministère	26 150,00 €	26 150,00 €
Total	229 150,00 €	229 150,00 €

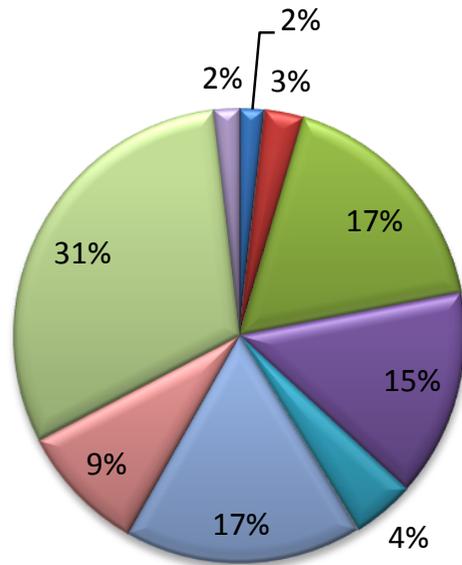
Dépenses	IATOSS	Total
Coûts pédagogiques, missions, transports	178 219,96 €	178 219,96 €
Frais annexes	5 442,19 €	5 442,19 €
Total	183 662,15 €	183 662,15 €



Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
1- Actions réalisées pour les personnels	98	69	79	79	239	51	227	744	6 820,75	174 745,68 €	234,87 €
2- Actions mutualisées (stagiaires entrants)	-	2	0	4	6	0	2	14	186	3 474,28 €	248,16 €
3- Actions mutualisées (stagiaires sortants)	21	4	2	7	9	8	4	34	440,5	- €	- €
TOTAL GENERAL	119	75	81	90	254	59	233	792	7 447,25	178 219,96 €	483,04 €

soit 9,40 h/stagiaire

Répartition des dépenses par thèmes de formation



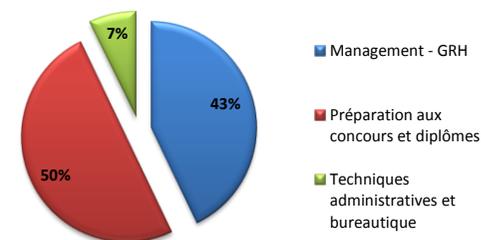
- Adaptation à l'emploi (prise de poste, environnement professionnel)
- Formations juridiques
- Formations techniques
- Gestion et suivi des politiques publiques
- Hygiène et Sécurité
- Langues étrangères
- Management - GRH
- Préparation aux concours - diplômes (1)
- Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC) (2)
- Techniques administratives et bureautique

Répartition des actions de formation par thèmes (2) - IATOSS - année 2010

2- Actions mutualisées (stagiaires entrants)

Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
Management - GRH	2	0	0	3	3	0	0	6	90	1 471,53 €	245,26 €
Préparation aux concours et diplômes	2	2	0	1	3	0	1	7	90	1 983,52 €	283,36 €
Techniques administratives et bureautique	1	0	0	0	0	0	1	1	6	19,23 €	19,23 €
TOTAL I	5	2	0	4	6	0	2	14	186	3 474,28 €	547,85 €

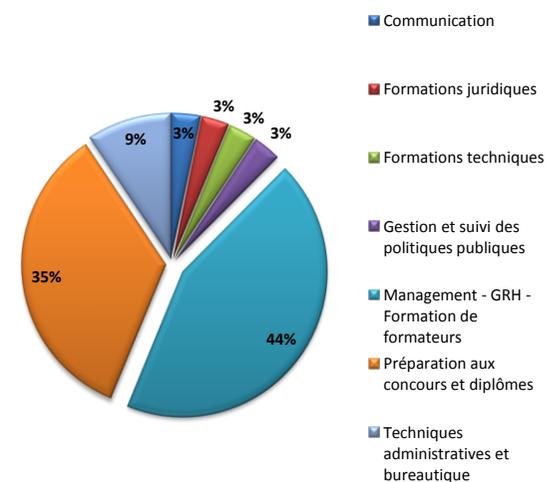
Répartition des stagiaires entrants par thèmes



3- Actions mutualisées (stagiaires sortants)

Thèmes	Nb d'actions	Nombre de stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	
		A		B		C				
		H	F	H	F	H	F			
<i>Préfecture</i>										
Communication	1	0	0	0	1	0	0	1	7	
Formations juridiques	1	1	0	0	0	0	0	1	14	
Formations techniques	1	0	0	0	1	0	0	1	14	
Gestion et suivi des politiques publiques	1	0	0	0	0	1	0	1	14	
Management - GRH - Formation de formateurs	8	3	2	2	2	5	0	14	168	
Préparation aux concours et diplômes	5	0	0	3	3	2	3	11	158,5	
Techniques administratives et bureautique	2	0	0	0	2	0	1	3	35	
TOTAL II	19	4	2	5	9	8	4	32	410,5	
<i>Rectorat</i>										
Préparation aux concours	2	0	0	2	0	0	0	2	30	
TOTAL III	2	0	0	2	0	0	0	2	30	
TOTAL I + II	21	4	2	7	9	8	4	34	440,5	

Répartition des stagiaires par thèmes pour les formations de la Préfecture



Formation continue- personnels de bibliothèque - année 2010

Thèmes	Nb d'actions	stagiaires par catégorie et par sexe						Total stagiaires	Total d'heures stagiaires	Dépenses	Dépenses / stagiaires
		A		B		C					
		H	F	H	F	H	F				
Adaptation à l'emploi (prise de poste, environnement professionnel)	2	1	1				2	4	65	602,50	150,63
Communication	2		2					2	102	0,00	0,00
Documentation	7	1	4	6	10	1	10	32	594,3	6 729,33	210,29
Hygiène et Sécurité	1		1	2		1		4	36	0,00	0,00
Management - GRH - Formation de formateurs	2	2	1					3	42	2 349,76	783,25
Préparation aux concours - diplômes	4		2		2	2	5	11	924	0,00	0,00
Système d'information (application de gestion, systèmes et réseaux, TIC)	8	2	1		3		4	10	117	5 042,01	504,20
Techniques administratives et bureautique	5		5				1	6	106	1 694,92	282,49
TOTAUX	31	6	17	8	15	4	22	72	1986,30	16 418,52	228,04
NOTA / UN MEME AGENT PEUT ETRE PLUSIEURS FOIS STAGIAIRE POUR DES ACTIONS DIFFERENTES DANS LE MEME THEME											
DIF	1		1					1	50	0	

MISSIONS DES BIATOSS POUR FORMATION - ANNEE 2010

Systèmes d'information		
Les schémas directeurs en 2010	Directeur CRI	1
<i>Migration vers SIFAC</i>		
SIFAC - Suivi de l'exécution budgétaire	Technicien convention + Technicienne budget	2
SIFAC - Gestion des Immobilisations	Technicienne contrôle de la paie + Responsable Service facturier	2
SIFAC - Compte financier	Responsable Service facturier + Adjoint Agent comptable	2
SIFAC - Gestion et reporting TVA	Responsable Service facturier + Adjoint Agent comptable	2
SIFAC - Conventions	Adjoint de l'agent comptable	1
SIFAC - Recettes	Adjoint de l'agent comptable	1
SIFAC - Changement d'exercice	Agent comptable + Adjoint à l'agent comptable + contrôleur de gestion	3
Interface Paie-SIFAC	Agent comptable	1
<i>Applications de gestion</i>		
APOGEE - Anonymat	Responsable pédagogique UFR Santé	1
Formation à la procédure CEF & utilisation du logiciel PASTEL	Chargé de la Validation d'Acquis (DSVE)	1
Oracle Database 10g	Informaticienne - Correspondante technique	1
TYPO 3 - cycle de conférences	Informaticienne - Ingénieur site Web	1
Gestion du patrimoine immobilier		
Déploiement CHORUS opérationnel	Directeur DP + Technicien gestion immobilier	2
PYTHAGORAS	Directeur DP + Technicien gestion immobilier	2
Stratégie et programmation immobilière	Directeur DP	1
Domianialité publique et LRU	Chargé de mission patrimoniale	1
Adaptation au poste		
Gestion et recherche documentaire	Technicienne documentaliste	1
Final Cut Pro 6 - Perfectionnement (montage vidéo en numérique)	Technicien audiovisuel	1
Professionalisation		
DU - Stratégie de propriété intellectuelle et innovation	Responsable Valorisation de la Recherche	1
2ème cycle de supervision à la thérapie EMDR	Psychologue	1
ERASMUS : compléments de bourses de stages en mobilité		
Gestion de personnel	Gestionnaire UFR LSH	1
Pédagogie en milieu sportif	Gestionnaire UFR SHE	1
Apple : sauvegarde, aptage de données	Informaticien	1
Réseaux de métiers		
JURISUP : affaires juridiques AG + séminaires	Responsable SAJ	1
Professionalisation des responsables de formation : Conseil en accompagnement de	Chargée de la formation continue des personnels	1
ARTIES & GP' SUP : organisation conjointe "l'éclairage : dernières évolutions techniques, sécurité, ergonomie et environnement"	Chargé de mission patrimoniale + responsable maîtrise de l'énergie + responsable DP Tampon + Responsable hygiène et sécurité	4
GP' SUP : 30ème rencontres nationales	Responsable hygiène et sécurité	1
Association des Agents Comptables d'Universités	Agent Comptable	1
Association des Agents Comptables d'Universités	Agent Comptable	1
Association des Agents Comptables d'EPN et GIP	Agent Comptable	1
AUORE : journée d'étude "Académies, enseignement supérieur, recherche : valorisation des archives et des services d'archives"	Archiviste	1
RAPESUP : Réseau d'Aide au Pilotage - La charge d'enseignement et des Heures Complémentaires	Cellule statistique	1
Dispositifs de reconversion et de qualification		
BAC pro Arts et Techniques du verre	Technicien de laboratoire	1
TOTAL		45

ACTION SOCIALE

LES PRESTATIONS SOCIALES OBLIGATOIRES

Avant le passage aux RCE, elles sont gérées par le Rectorat de la Réunion. Il s'agit :

- des allocations de retour à l'emploi
- le remboursement forfaitaire de transport
- les dépenses relatives aux accidents de service, accidents du travail et maladie professionnelle
- les allocations d'invalidité temporaire versées aux titulaires dont l'invalidité n'est pas imputable au service et qui ont épuisé leurs droits statutaires à congés rémunérés
- les dépenses de capital décès

NB : l'Université de la Réunion adhère aux ASSEDIC pour les ARE des contractuels recrutés sur le budget Université au terme de leur contrat

Source : Rectorat de la Réunion

	Année 2009	Année 2010	Observations
Honoraires médicaux	1 823,66 €	1 521,82 €	32 agents concernés
Accidents du travail	13 049,13 €		8 agents concernés
Indemnités d'éloignement (Mayotte)	38 115,03 €		
Capital décès *		6 380,31 €	1 agent concerné
TOTAL	1 823,66 €	7 902,13 €	

* Capital décès versé suite au décès en activité d'un technicien ITRF (3 mois de salaire seulement car décédé en activité à +60 ans seuls les moins de 60 ans perçoivent 1 an de traitement- capital décès = traitement brut x1,138 indexation)

LES PRESTATIONS SOCIALES FACULTATIVES D'INITIATIVE UNIVERSITAIRE

Le comité technique paritaire, lors de sa séance du 30 avril 2009 s'est prononcé favorablement sur l'adoption d'un dispositif d'aide d'urgence aux contractuels en difficulté, limité à 500 €/agent/an dans la limite des crédits sous réserve des conditions cumulatives suivantes

- l'aide financière doit permettre de répondre à la situation précaire de contractuels de l'université
- le contractuel doit avoir effectué 6 mois effectifs de service sur une durée de 12 mois
- l'appréciation de sa précarité doit être reconnue par une assistante sociale

En 2010, 17 agent scontractuels ont bénéficié d'une aide de 500 € /agent, soit au total 8.500 €

MEDECINE DE PREVENTION

La médecine de prévention des personnels de l'Université a été assurée jusqu'à la fin 2008 par un médecin de prévention mis à disposition dans le cadre d'une convention signée avec le Ministère des finances à hauteur de 0,25 ETP/an.

L'année 2009-2010 a été celle de la négociation d'une convention de médecine de prévention des personnels de l'université de la Réunion avec le Centre de Gestion de la Réunion (CDG 974).

Le comité technique paritaire a été consulté pour avis sur ce projet de convention le 13 novembre 2009 et le 08 octobre 2010.

Nombre d'agents dont les cas ont été soumis au comité médical

Nombre d'agents soumis au comité médical	Année universitaire 2008-2009	Année universitaire 2009-2010
ENSEIGNANTS	1	1
BIATOSS	3	4
TOTAL	4	5

Nombre de femmes enceintes

Nombre de femmes enceintes (titulaires)	Année universitaire 2008-2009	Année universitaire 2009-2010
ENSEIGNANTS	0	2
BIATOSS	1	6
TOTAL	1	8

Nombre d'agents et commission de réforme

Nombre d'agents soumis à la commission de réforme	Année universitaire 2008-2009	Année universitaire 2009-2010
ENSEIGNANTS	0	1
BIATOSS	0	0
TOTAL	0	1

Nombre d'agents handicapés

Nombre d'agents handicapés (titulaires)	Année universitaire 2008-2009	Année universitaire 2009-2010
ENSEIGNANTS	2	2
BIATOSS	3	3
TOTAL	5	5

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Personnels enseignants et BIATOSS

Répartition des accidents

Accidents	Année 2008-2009		Année 2009-2010	
	F	H	F	H
Accidents (hors trajet/mission)	3	2	1	1
Accidents de trajet	1	1	2	3
Accidents de mission		1		
Nombre sans arrêt de travail			1	1
Accidents	4	4	4	5
	8		9	

Arrêts de travail suite à un accident de travail

Durée	Année 2008-2009		Année 2009-2010	
	F	H	F	H
Inférieurs à 3 jours		1		2
Entre 3 et 8 jours				
Entre 9 et 15 jours		1		2
Entre 16 jours et 1 mois		1		
Entre 1 et 3 mois	1	1	1	
Supérieurs à 3 mois				
Jours d'arrêt de travail suite à accident de travail	1	4	1	4

HYGIENE ET DE SECURITE

LE COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Ses missions :

- * procéder à l'analyse des risques auxquels sont exposés les personnels et usagers notamment les risques professionnels ;
- * donner son avis sur le programme annuel de prévention des risques professionnels
- * enquêter après chaque accident de service ou maladie professionnelle ou à caractère professionnels et à l'amélioration des conditions de travail
- * analyser les accidents de service et maladies professionnelles
- * intervenir en cas de danger grave ou imminent ;
- * être consulté sur la teneur des documents se rattachant à sa mission ;
- * prendre connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité

Membres titulaires et	Hommes	Femmes	Total
Administration	9	1	10
Enseignants	8	2	10
BIATOSS	7	1	8
Etudiants	6	4	10
Total	30	8	38

	Année 2008-2009	Année 2009-2010
Nombre	0	2

LES RESPONSABLES UNIQUES DE SECURITE

L' Université de la Réunion, outre le Campus du Moufia, a six sites délocalisés, Le Président a désigné pour l'assister un représentant unique pour chaque site. Ce responsable unique est l'interlocuteur de la commission de sécurité. Il assiste le Président dans l'application des dispositions destinées à garantir la sécurité contre les risques d'incendie et de panique.

LES ACGO

Leur mission : conseiller et assister dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à

- * prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des usagers
- * améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des usagers

	Année 2008-2009	Année 2009-2010
Nombre d'ACGO	19	19

Le conseil d'administration en formation restreinte et le conseil scientifique en formation restreinte

Rôle du Conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants-chercheurs

Recrutement : il propose à partir de l'avis émis par le comité de sélection, le nom du candidat ou une liste des candidats classés par ordre de mérite : considéré alors comme jury, il peut modifier l'ordre de la liste établie par le comité de sélection. C

Avancement des enseignants-chercheurs :

* des avis : voie 3 et voie 2 (avis transmis au CNU qui établit alors des propositions)

Avis sur les mutations et détachements des enseignants-chercheurs, les demandes de **délégations**, et pour les décisions d'attributions du **titre de professeur émérite**

Nombre de	Conseil scientifique	Conseil d'administration
2008-2009	12	11
2009-2010	12	11

Rôle du Conseil scientifique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs

Collège A: PR et assimilés; Collège B: MCF et assimilés.

Avis sur:

- les mutations et les détachements des enseignants-chercheurs
 - l'intégration des fonctionnaires des autres corps dans le corps des enseignants-chercheurs
 - la titularisation des maîtres de conférence stagiaires
 - le recrutement ou le renouvellement des ATER, des contrats doctoraux et post-doctoraux
 - le recrutement des CEV
 - le recrutement des contractuels du 2nd degré
 - les inscriptions en HDR
 - les demandes d'Exeat
 - l'Éméritat : Il propose au conseil d'administration les professeurs pouvant recevoir ce titre
- * CRCT (congés pour recherches ou conversions thématiques) : après avis du président
- le conseil scientifique examine les demandes, propose les candidatures, fixe la durée du CRCT
- l'avancement spécifique et local des enseignants chercheurs

La commission consultative paritaire à l'égard des personnels non titulaires (CCP ANT)

Rôle de la CCP ANT

Consultée pour avis facultativement sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrant dans son champ de compétences

Consultée obligatoirement pour une décision individuelle de; licenciement postérieur à la période d'essai et sanctions disciplinaires autres que le blâme et l'avertissement

Création et composition de la CCP ANT

Par arrêté du 08 avril 2009 , les commissions consultatives paritaires à l'égard des personnels non titulaires ont été instituées dans les établissements d'enseignement supérieur.

Par arrêté du 01 juin 2009, et suite à l'organisation d'élections afin de déterminer les organisations syndicales désignant des représentants des personnels, la composition de la CCP ANT de l'Université de la Réunion a été définie.

La durée des mandats des membres de la CCP ANT est de 3 ans.

Membres titulaires et suppléants	Hommes	Femmes	Total
Représentants les personnels	4	6	10
Représentants de l'établissement	6	6	12
Total	10	12	22

	Année 2008-2009	Année 2009-2010
Nombre de séances	CCP ANT en cours d'instauration	3

LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT

Cette instance, instituée en 1992 dans tous les établissements publics d'enseignement supérieur a été mise en place en 1999 à l'Université de la Réunion.

Son rôle :

La CPE prépare les travaux des commissions administratives académiques et nationales
Elle ne siège plus qu'en formation restreinte depuis la création du Comité Technique paritaire

Consultation sur les décisions de titularisation, avancement, réduction d'ancienneté, mutation, disponibilité, détachement, intégration, congé de formation, contestation de notation.

Sa composition :

Instance paritaire, la CPE est composée d'un nombre égal de représentants de l'établissement (30) et de représentants des personnels (30), titulaires et suppléants.

Trois groupes, répartis par catégorie A, B, C et en proportion de l'effectif de la catégorie :

1er groupe : **Corps des personnels ITRF, sociaux et santé**

6 Titulaires, 6 suppléants (2 catégorie A, 2 catégorie B, 2 catégorie C)

2ème groupe : **Corps de personnels de l'ASU**

6 Titulaires, 6 suppléants (2 catégorie A, 2 catégorie B, 2 catégorie C)

3ème groupe : **Corps des personnels de bibliothèque et de documentation**

3 Titulaires, 3 suppléants (1 catégorie A, 1 catégorie B, 1 catégorie C)

Les élections concernant cette instance ont eu lieu le 29/02/2008, l'arrêté a été signé le

La durée du mandat des membres est de 3 ans, et il a été prorogé jusqu'au 30 juin 2011

Année universitaire	Séance restreinte		
	1er groupe : ITRF	2ème groupe : ASU	3ème groupe : Bibliothèques
2008-2009	3	2	4
2009-2010	5	3	3

LE COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

Ses compétences

Le Comité Technique Paritaire est **obligatoirement** consulté sur des questions et des projets de textes relatifs :

- Aux conditions générales de fonctionnement des services
- Aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel
- Aux règles statutaires
- A la rémunération des personnels contractuels de l'établissement
- A l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des missions de l'établissement
- Aux problèmes d'hygiène et de sécurité
- Aux critères de répartition des primes et indemnités
- A l'évolution des effectifs et des qualifications

En matière de gestion des ressources humaines, le comité travaille au respect de la dignité des personnels et donc dans le respect des règles de l'éthique et en particulier contre toute forme de discrimination. Il doit aussi être consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Il est notamment consulté sur :

- La politique indemnitaire de l'établissement
- La politique d'action sociale en faveur des personnels
- Les règles générales d'organisation de la mobilité interne

Le comité connaît des problèmes relatifs au recrutement des personnels. L'évolution des effectifs et des qualifications et le plan de formation seront ainsi présentés au comité.

Sa composition

La durée du mandat des membres du comité technique paritaire est de trois ans, à compter du 05 novembre 2008.

Membres titulaires et suppléants	Hommes	Femmes	Total
Représentants des personnels (20)	13	7	20
Représentants de l'établissement (20)	13	7	20
Total	26	14	40

Les réunions du Comité technique paritaire

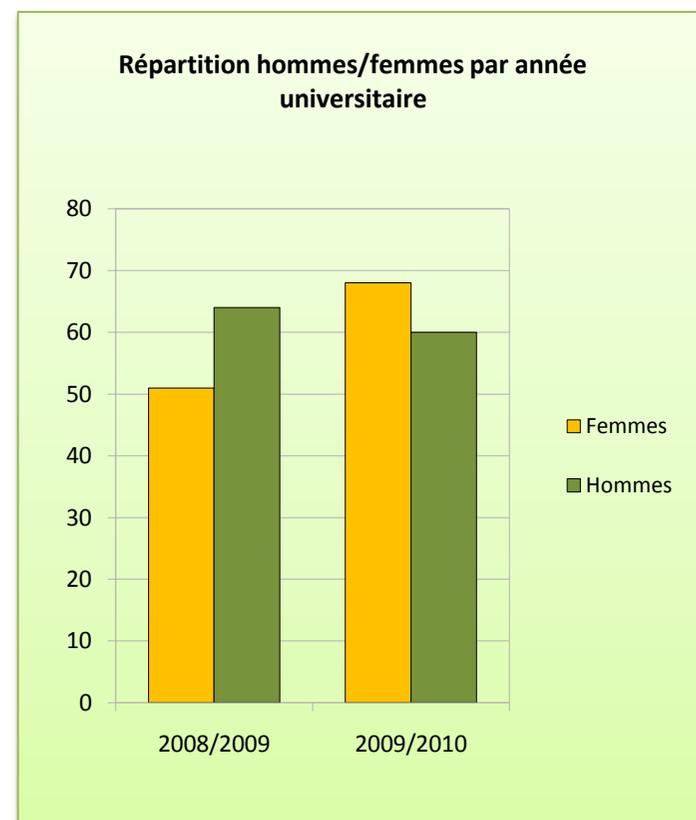
Comité technique paritaire	2008-2009	2009-2010
Nombre de réunions	7	7

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

Personnels de l'Université inscrits (BIATOSS et ENSEIGNANTS) à une ou plusieurs activités :

Fitness, sports de combat, danses, musculation, badminton, etc

	2008/2009	2009/2010
Femmes	51	68
Hommes	64	60
TOTAL	115	128



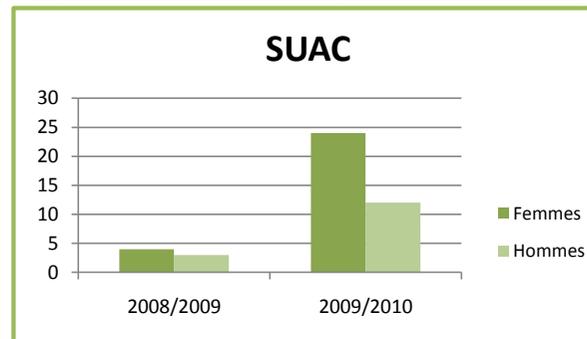
SERVICES UNIVERSITAIRES « ART & CULTURE » et « VIE UNIVERSITAIRE »

Personnels de l'Université inscrits (BIATOSS et ENSEIGNANTS) à une ou plusieurs activités

SUAC	2008/2009	2009/2010
Femmes	4	24
Hommes	3	12
TOTAL	7	36

SVU	2008/2009	2009/2010
Femmes	0	37
Hommes	0	25
TOTAL	0	62

Répartition Hommes/Femmes par année universitaire



Création du SVU (service de la vie universitaire) en 2009-2010, afin de coordonner l'action des services de la vie universitaire et de mettre en place les actions visant à faciliter la vie des étudiants et du personnel.

Les activités :

- développement des ateliers et clubs : musique, poterie, arts plastiques, calligraphie et peinture chinoise, échecs....
- Master class : Davy Sicard, Jazz Manouch, Kaf malbar, kozman ti dalon en 2009 et D. HORAU en 2010
- grandes conférences (Michel Onfray, Daniel Buren, Plantu)
- sorties pour le personnel à la journée (visite de la route des Tamarins en juin 2009) et le week-end (randonnée le 31 octobre 2009)
- création de l'Université grand public avec l'association les Amis de l'Université pour proposer des conférences et des cours allant au-delà de l'offre traditionnelle de l'Université

AMICALE DES PERSONNELS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION (APUR)

Personnels de l'Université adhérents (BIATOSS et ENSEIGNANTS)

	BIATOSS et ENSEIGNANTS		TOTAL
	Femmes	Hommes	
2008/2009	33	23	56
2009/2010	32	18	54

L'amicale des Personnels propose diverses activités : sorties familiales, randonnées, visites, arbre de Noël, etc...

Nos remerciements pour leur contribution à l'élaboration de ce bilan social à :

Pôle ressources humaines	<p>DRH : Brigitte DAMBREVILLE, Hanitra RAKOTOMALALA, Lydie ALBAC</p> <p>DPE : Marc ZEMMOUR, Béatrice ANDRIAMARO, Bernadette FONTAINE, Samantha PAYET, Gladys PERIANIN, Latiana SOUCRAMANIEN</p> <p>DPI : Séverine CHADELAUD, Sonia SOUCRAMANIEN, Danièle LAMY, Jean-Christophe CLAIN, Willy VITRY, Marie Eve ANTIER</p> <p>Service formation continue : Martine PAYET et Johan SOUPRAYEN -TAILAME</p> <p>Cellule concours : Nelly AMEMOUTOU et Fabienne ROUSTANDJEE</p>
Pôle Aide au pilotage	Philippe ROUET
Service Commun de la Documentation	Christian BECQ
Pôle affaires générales et juridiques	Georgette LEVY
Service Hygiène et Sécurité	Ismael OOJERAULLY
Service « Art & Culture »	Marie LIBAUD
SUMPPS	Chantal MAILLOT
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	Virginie MELADE et sa collaboratrice
Direction des Services Financiers	Aurélien TARTRAT et toute l'équipe du service de Pilotage de la masse salariale
Pôle recherche	Philippe BANNET et son équipe
APUR	Fabrice CHANE MING et son équipe
Service « Reprographie »	Arsène GARAIOS et toute son équipe



Glossaire

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ACMO	Agent Chargé de la Mise en Œuvre (de l'hygiène et de la sécurité)
ADT	Adjoint Technique
APAENES	Attaché principal d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADAENES	Attaché d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADJENES	Adjoint d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ASI	Assistant Ingénieur
ASIB	Assistant Bibliothécaire
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BAS	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé
BIB	Bibliothécaire
BU	Bibliothèque Universitaire
CA	Conseil d'Administration
CAPA	Commission Administrative Paritaire Académique
CAPN	Commission Administrative Paritaire Nationale
CASU	Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
CCPANT	Commission Consultative Compétente – Agents Non Titulaires -
CTP	Comité Technique Paritaire
CEV	Chargé d'Enseignement Vacataire
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
CHS	Comité d'hygiène et de sécurité
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CONSG	Conservateur Général
CONSV	Conservateur
CPE	Commission Paritaire d'Etablissement
CS	Conseil Scientifique
ETP	Equivalent Temps Plein
GRH	Gestion Ressources Humaines
IATOS	Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et de Service
IFTS	Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires
IGE	Ingénieur d'Etudes
IGR	Ingénieur de Recherche
INM	Indice Nouveau Majoré
ITRF	Ingénieurs, Techniciens de Recherche et de Formation
MAD	Mise à Disposition
MCF	Maître de Conférences
PAST	Professeur Associé à Temps Partiel
PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
PES	Prime d'Enseignement Supérieur

PPR	Prime de Participation à la Recherche
PR	Professeur
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
PRES	Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur
PRP	Prime de Responsabilité Pédagogique
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
SAENES	Secrétaire d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
SGEPES	Secrétaire Général d'Etablissement Public d'Enseignement Supérieur
TECH	Technicien

Cette liste n'est pas exhaustive

